Rapport annuel 2024

PSYCHIATRIE PUBLIQUE

ENGAGÉ DANS SON TERRITOIRE

PLURALITÉ DES SOINS ET DES PRISES EN CHARGE

RECHERCHE ENSEIGNEMENT FORMATION

Ville-Evrard
Établissement Public de Santé 93

Sommaire

Ce rapport d'activité est aussi l'occasion de restituer la déclinaison et l'avancement du projet d'établissement 2024-2028.

P.4

Une communauté hospitalière engagée dans son territoire 04

Une pluralité des soins et des prises en charges 06

Un établissement au service de l'avenir de la psychiatrie du 93 10

P.10

- Pôle 93G01 – 93G02 14
- Pôle 93G03 16
- Pôle 93G04 18
- Pôle 93G05 20
- Pôle 93G06 21
- Pôle 93G09 23
- Pôle 93G10 24
- Pôle 93G11 26
- Pôle 93G12 27
- Pôle 93G13 29
- Pôle 93G14 30
- Pôle 93G15 32
- Pôle 93G16 33
- Pôle 93G18 35
- Pôle 93I02 36
- Pôle 93I03 37
- Pôle 93I05 39
- Pôle Cristales 41
- Pôle médico-social 43
- Projet des usagers 44
- Projet de gouvernance et de management participatif 46
- Projet social 49
- Projet de gestion 51

Focus

- Grands adolescents jeunes adultes (GAJA) 15
- Plateforme de réhabilitation psychosociale (RPS) en Seine-Saint-Denis 17
- Urgences 19
- Recherche 22
- Action sociale et coopérations 25
- Instituts de formation 28
- Témoignages – Être médiateur santé-pair à Ville-Évrard 31
- Déploiement des infirmiers en pratique avancée (IPA) 34
- Périnatalité 38
- Engagement familles et proches 40
- Service d'odontologie et de soins spécifiques 42
- Accompagnement à la prise de poste et développement du tutorat 48

Annexes volantes

- Organigramme 2025
- Secteurs adultes, structures et localisations en 2025
- Secteurs enfants adolescents, structures et localisations en 2025

Crédits photos : M Mokrani et équipes EPSVE (pages intérieures) - iStock (couvertures)

UNE COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE ENGAGÉE DANS SON TERRITOIRE

Les professionnels de l'Établissement Public de Santé de Ville-Évrard sont engagés auprès des patients, des plus vulnérables aux plus précaires.

Ville-Évrard propose une offre de soins plurielle, adaptée à tout type de prise en charge pour tous les âges de la vie : visite à domicile, prise en charge précoce, prise en charge en phase ultra-aiguë, gérontopsychiatrie, soins études, équipes mobiles, ateliers thérapeutiques, ethnopsychiatrie, pair-aidance, thérapies familiales ou multifamiliales, réhabilitation psychosociale, accompagnement vers et dans le logement, etc.

Ouverture, diversité et inventivité sont autant de ressources qui animent les équipes de l'EPS de Ville-Évrard. Un enjeu pour chacun : se réinventer tout en étant fidèle à ses valeurs et, notamment, à l'esprit du secteur et au service public.

LA SEINE-SAINT-DENIS, UN TERRITOIRE FORT DE SES PARTICULARITÉS

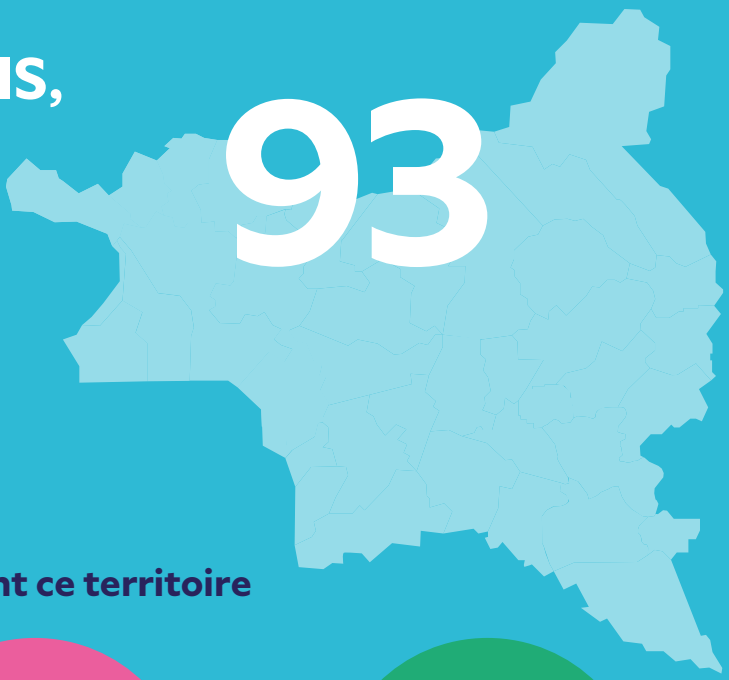

Ce département est constitué d'une population dense, importante et jeune, avec une forte croissance démographique
(+ 1 % par an contre 0,3 % au niveau national)

Dynamisme et précarité caractérisent ce territoire

1 668 670 habitants
5e position sur le plan national

10,1 % de chômage
contre 7,3 % au niveau national

1er département d'accueil des populations immigrées en France

+ de 35 % de la population ont moins de 25 ans

0,49 Indice de développement humain (IDH-2*)
contre 0,598 en Île-de-France

* Grâce à l'IDH-2, on observe de manière synthétique les inégalités sociales et territoriales de santé, qui sont ensuite cartographiées. Les territoires aux indicateurs les plus défavorables ont un indice qui s'approche de zéro et les plus favorables de 1.

UN ÉTABLISSEMENT DE PROXIMITÉ ET D'INNOVATION

Un ancrage

La psychiatrie de secteur garantit un périmètre de soins au plus proche des patients pour favoriser le parcours de soins.

1 département
de **recherche** clinique
et **1 centre expert**
troubles bipolaires

90 adresses
sur **33 communes**

15 secteurs
adultes
3 secteurs
enfants et adolescents

15 équipes mobiles
12 adultes
(précarité, sujet âgé, habitat, intervention domicile) **3 pour enfants et adolescents**
(scolarité, accompagnement)

1 plateforme HandiConsult
dédiée aux adultes et aux enfants, quel que soit le type de handicap : psychique, mental, troubles du spectre de l'autisme et handicap associé

1 label
culture et santé

2 instituts de formation
255 étudiants
en soins infirmiers
40 étudiants
cadres de santé

1 pôle clinique Cristales
dédié à la prise en charge **somatique** et à la **prévention** en santé publique incluant les équipes de liaison et de soins en addictologie Elsa

Des filières
d'urgences et de liaison
1 filière
de **périnatalité**

1 structure
de **médiation animale**

1 pôle médico-social
incluant une **MAS** avec une **équipe mobile,** un **IME,** un **Sessad** et une **UEEA**

60 %
des venues à Ville-Évrard concernent des patients très précaires contre **14 %** pour la population vivant en Île-de-France*

* Enquête Orfeh 2015-2019.

Et des centres de ressources

Plateforme RPS
Réhabilitation psychosociale (adultes) dédiée au 93

CCRIAVS
Centre de consultations et de ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles

IHSEA
Institut hospitalier soins études pour les adolescents

Centre Salvador
Thérapies familiales et multifamiliales

UFITAA
Unité familiale interhospitalière pour les troubles du comportement alimentaire de l'adolescent

UNIDEP
Centre de diagnostic de l'autisme

UNE PLURALITÉ DES SOINS ET DES PRISES EN CHARGE

EPSVE EN QUELQUES CHIFFRES

Données 2024

87,2 %
suivis en ambulatoire exclusivement

391
places en hôpital de jour/nuit

2 648
agents
2 394 en non-médical
254 en médical

File active
31 282
patients

419
lits

Budget 2024
222,7 M€

5 SITES D'HOSPITALISATION

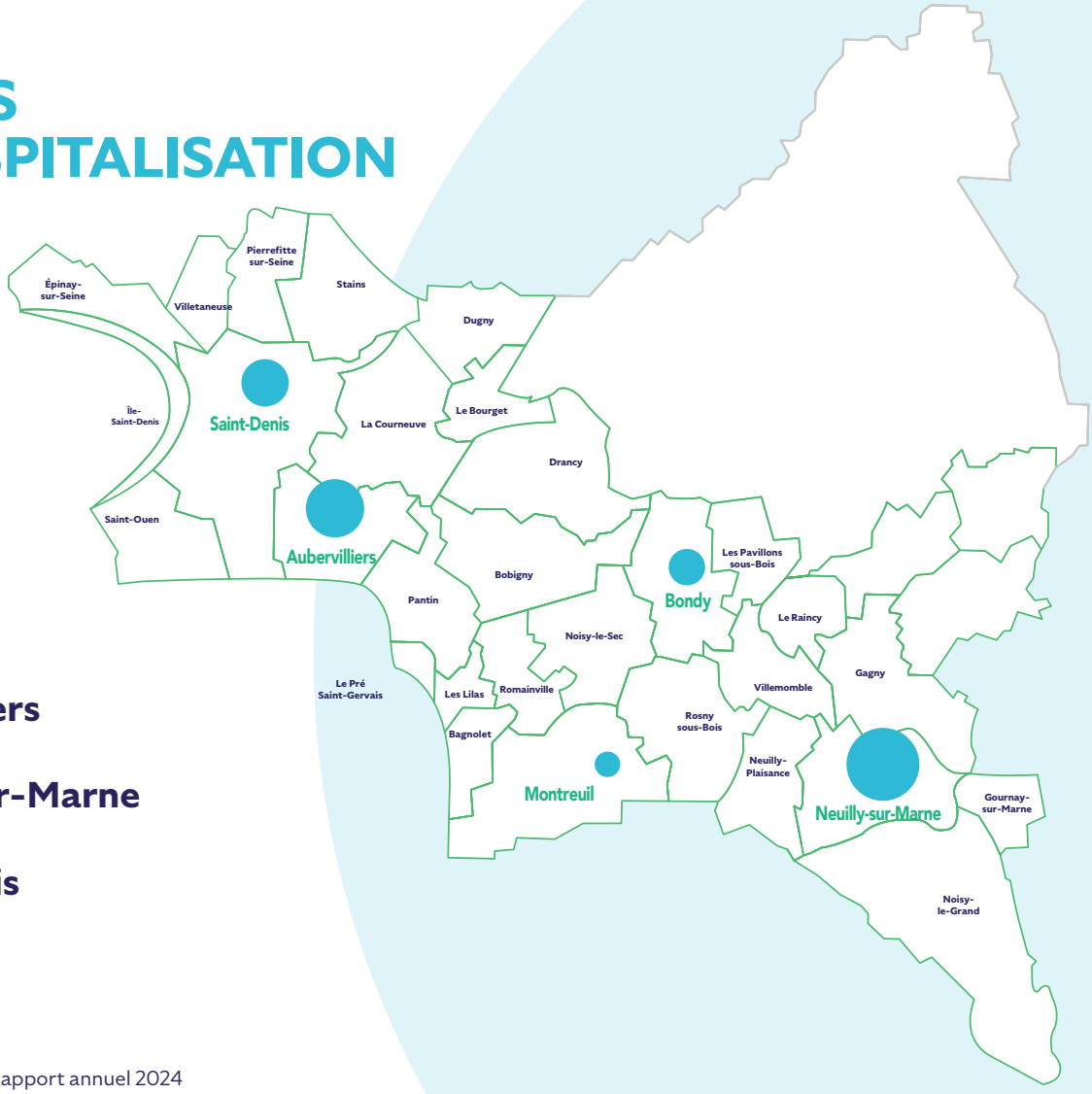

- **Aubervilliers**
- **Bondy**
- **Neuilly-sur-Marne**
- **Montreuil**
- **Saint-Denis**

En 2024, Ville-Évrard a pris en charge

22 697 patients dans les pôles adultes

7 850 patients dans les pôles enfants et adolescents

Une partie des **1 422** patients du pôle Cristales (soins somatiques) est incluse dans les files actives de psychiatrie adultes ou enfants et adolescents

50 % des patients sont des hommes

La moyenne d'âge des patients est de **35,7** ans

46 ans dans les pôles adultes

11 ans dans les pôles de pédopsychiatrie

92 % des patients sont issus de la Seine-Saint-Denis

3 % des patients n'ont pas de domicile identifié

Ville-Évrard propose une offre de soins complète et diversifiée

- **Urgences**
- **Ambulatoire**
- **Hospitalisation**
- **Consultations spécialisées**
- **Plateau somatique**
- **Centre expert troubles bipolaires**
- **Remédiation cognitive**
- **Réhabilitation psychosociale**
- **Thérapies familiales et multifamiliales**

38 CMP

18 adultes	20 enfants ados

37 CATTP

18 adultes	19 enfants ados

26 HDJ

16 adultes	10 enfants ados

CMP ADULTES
CMP ENFANTS ET ADOLESCENTS

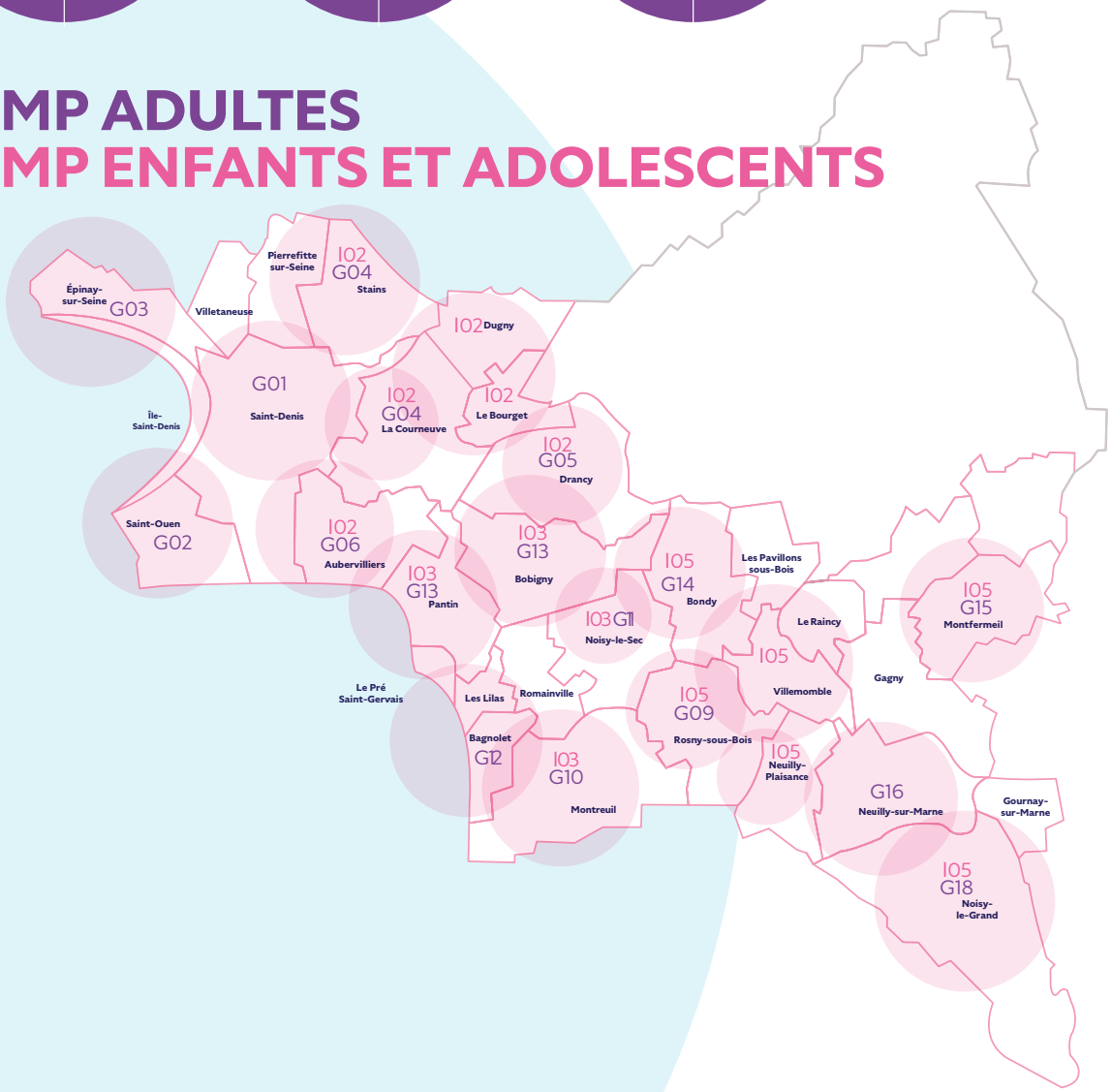

ACTIVITÉ AMBULATOIRE

Données 2024

83,6 % des adultes

95,3 % des enfants et des adolescents **sont pris en charge exclusivement en ambulatoire**

388 225
actes ambulatoires

Pôles adultes
268 837
actes

Pôles enfants adolescents
110 902
actes

Pôle somatique
8 486*
actes

* Hors actes auprès des patients hospitalisés.

HOSPITALISATION À TEMPS PARTIEL

Données 2024

391
places en hôpital de jour/nuit

239
places adultes

152
places enfants adolescents

File active de 899 patients
pour **34 023** venues
648 patients **adultes**
pour **26 032** venues
40 venues par patient
en moyenne par an

251 patients
enfants et adolescents
pour **7 991** venues
32 venues par patient
en moyenne par an

NOUVEAU PÔLE MÉDICO-SOCIAL

En cohérence avec le projet d'établissement 2024-2028 et pour marquer la priorité que constitue l'accompagnement médico-social, Ville-Évrard a créé un pôle dédié.
Il s'attachera à répondre aux besoins du territoire en adaptant son offre médico-sociale mais aussi en développant de nouvelles modalités d'accompagnement, en particulier pour les personnes en situation de handicap psychique.
Ce pôle regroupe plusieurs structures médico-sociales, réparties sur les sites de Neuilly-sur-Marne, Montreuil et Les Lilas :

- maison d'accueil spécialisée (MAS) ;
- institut médico-éducatif (IME) ;
- service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ;
- unité d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA).

HOSPITALISATION À TEMPS PLEIN

Données 2024

2 830 patients

133 709 journées d'hospitalisation

2 764 patients adultes, **soit 98 %** des patients

EN UNITÉS AIGUËS ADULTES

DMH (durée moyenne d'hospitalisation par patient) **42 jours**

419 lits d'hospitalisation

383 lits adultes

36 lits enfants et adolescents

URGENCES

Données 2024

Les actes aux urgences adultes représentent près de **3 %** des actes totaux des pôles adultes de l'établissement.

Ville-Évrard garantit et simplifie l'accès à une équipe psychiatrique au sein des **SAU** (services d'accueil des urgences) du département. À ce titre, ses équipes interviennent au sein de trois hôpitaux.

CH de Saint-Denis
incluant le centre renforcé d'urgences psychiatriques (Crup)
CHI de Montfermeil
CHU Avicenne de Bobigny
incluant le Samu psychiatrique pour le 93

Ces partenariats avec les hôpitaux du territoire garantissent la présence d'une équipe 24h/24 et 7j/7 et améliorent la coordination des parcours des patients et leur orientation vers les centres médico-psychologiques (CMP) ou les sites d'hospitalisation.

PATIENT, FAMILLE, ENTOURAGE

Soutenir l'engagement de l'usager comme acteur de sa santé et donner aux professionnels les moyens d'assurer sa prise en charge en instaurant la qualité et la gestion des risques comme socle de valeurs, tel est l'enjeu pour notre communauté hospitalière Ville-Évrard.
Via notamment la commission des usagers, l'établissement s'est fixé comme priorités majeures, en plaçant la promotion de la bientraitance comme fil conducteur, de renforcer la place de l'usager au cœur du parcours de soins, d'améliorer la mise en œuvre de leurs droits et d'intégrer l'expérience patient comme source de réflexion et d'amélioration des pratiques professionnelles.

Développer des pratiques visant à renforcer l'autonomie du patient et impliquer sa famille et son entourage est un enjeu prioritaire. Pouvoir d'agir et citoyenneté sont au cœur des projets accompagnant les patients. Une palette de solutions adaptées à chacun est proposée : psychoéducation, éducation thérapeutique, thérapies familiales et multifamiliales, pair-aidance, activités thérapeutiques, ergothérapie sociale…

UN ÉTABLISSEMENT AU SERVICE DE L'AVENIR DE LA PSYCHIATRIE DU 93

FORMATION, UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

Données 2024

Budget formation médicale et non médicale
2 961 952 €

5 468
départs en formation

+ de 19 400
journées de formation,
soit **+ 14 %** entre 2023 et 2024

311
actions de formation

2 142 agents formés,
dont **80 %** du personnel non médical (PNM) et plus de **90 %** du personnel médical (PM)

123
formateurs internes
PM et PNM

Études promotionnelles
62 agents pour **59 %**
du budget formation

VE formation

ORGANISME DE FORMATION DE VILLE-ÉVRARD

Un catalogue de formations à destination des professionnels du secteur sanitaire, médico-social ou social dans le 93. Ce centre de formation propose des formations en santé mentale : réhabilitation psychosociale, initiation à l'ethnopsychiatrie, zoothérapie, addictologie, etc.

CONTRAT TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE

Le contrat territorial de santé mentale (CTSM) du **93**, c'est **4 ans** de collaboration intense, plus de **500** participants, **12** feuilles de route, **38** actions concrètes. Ville-Évrard a été partie prenante du diagnostic, de la feuille de route et désormais de sa mise en œuvre, que ce soit sur des projets jeunesse, la priorité du CTSM 93, la réhabilitation psychosociale, la gérontopsychiatrie, l'inclusion, la réponse à l'urgence ou la recherche et la formation.

2 instituts de formation certifiés Qualiopi depuis 2021
Renouvellement de la certification en 2024

INSTITUTS DE FORMATION POUR DES MÉTIERS D'AVENIR

IFSI

L'Institut de formation en soins infirmiers est agréé et financé par le Conseil régional d'Île-de-France. Il accueille **255** étudiants répartis sur l'ensemble des trois promotions.

En partenariat avec l'Université Sorbonne Paris Nord, la formation des infirmiers à l'IFSI de l'EPS de Ville-Évrard s'inscrit en tant que cursus de l'enseignement supérieur. La formation débouche sur l'obtention du diplôme d'État d'infirmier ayant le grade de licence universitaire.

Cette reconnaissance offre aux diplômés d'État la possibilité de poursuivre éventuellement des études dans le cadre universitaire.

IFCS

L'Institut de formation des cadres de santé est le seul situé en Seine-Saint-Denis.
Il est agréé pour former **40** étudiants issus des trois filières paramédicales.
La formation s'étend sur **10** mois, alternant des périodes de cours académiques et des périodes de stage.

Une convention a été signée avec l'Université Sorbonne Paris Nord en vue de l'obtention en parallèle du diplôme de cadre de santé durant l'année de formation à l'IFCS :
- soit d'un master (M2) management des organisations sanitaires et sociales (Moss) ;
- soit d'un master (M2) recherche innovation en santé (RIS).

Ce partenariat universitaire met l'accent à la fois sur une dimension professionnalisante et une dimension de recherche dans le cursus cadre de santé. Il ouvre à d'autres savoirs académiques et au développement des champs de la recherche dans le secteur du sanitaire, du médico-social et du social.

DES COOPÉRATIONS ESSENTIELLES À L'ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS

Accompagner les patients dans leur parcours de soins, tel est l'enjeu des collaborations construites par les professionnels de l'EPSVE avec les acteurs du territoire œuvrant dans le secteur sanitaire, médico-social et social. Selon le profil du patient, son degré d'autonomie et ses projets, l'EPSVE rencontre pour les patients adultes les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), les maisons d'accueil spécialisées (MAS), les foyers de vie, les résidences autonomie, les établissements et services d'accompagnement par le travail (Esat), les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah), les centres sociaux, les bailleurs sociaux… afin d'articuler les interventions de chacun dans le cadre d'un projet de soins individualisé et coordonné. Pour les enfants et les adolescents, des partenariats sont notamment tissés avec les instituts médico-éducatifs (IME), les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad), les établissements scolaires, les maisons des adolescents.

Cela se traduit, notamment, par la mise en place de conventions dédiées pour un meilleur accompagnement et une meilleure coordination, aussi bien au niveau du territoire que de l'action de proximité quotidienne.

LA RECHERCHE AU SERVICE DE LA PSYCHIATRIE DE DEMAIN

Le département de recherche clinique est né en 2001 à Ville-Évrard.

Il inclut actuellement :
- l'unité de recherche clinique qui aide notamment les professionnels de santé de l'EPSVE à mettre en place des protocoles de recherche-action ;
- un centre expert troubles bipolaires FondaMental pour les patients de l'EPSVE mais aussi du reste de l'Île-de-France ;
- une unité de neuromodulation [transcranial magnetic stimulation (TMS), traitement par stimulation par courant continu (tDCS), électroconvulsothérapie (ECT)] pour les patients de l'EPSVE mais aussi du reste de l'Île-de-France qui nécessitent une thérapie adjuvante dans les pathologies psychiatriques résistantes ;
- une unité de thérapie des pathologies résistantes (Uthep).

Le département de recherche a déjà mis en place 75 projets, dont 60 en tant que promoteur. 24 nouveaux sont déjà en attente à la suite de la création du bureau de stratégie de la recherche (BSR).

DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX AU SERVICE DES PATIENTS

Plus de **25 millions d'euros** ont été investis à partir de 2015 sur le site d'Aubervilliers ; plus de **19 millions d'euros** à partir de 2019, pour le nouveau bâtiment de Montreuil, dédié à la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, entre 2021 et 2023, 2,30 millions d'euros pour le centre renforcé d'urgences psychiatriques (Crup) adossé au service des urgences du Centre hospitalier de Saint-Denis.

Les locaux les plus anciens se trouvant dans des bâtiments classés du XIXe siècle, l'EPS Ville-Évrard est confronté à la vétusté de ses locaux. Pour continuer à proposer des conditions d'hospitalisation dignes pour ses patients, mais aussi les meilleures conditions de travail possibles pour le personnel, l'établissement a élaboré un schéma directeur immobilier et foncier de son site historique.

Le plan pluriannuel d'investissement 2025-2032 de l'EPSVE s'élève à plus de 198 millions d'euros, dont 116,6 millions d'euros pour le site de Neuilly-sur-Marne avec plusieurs opérations majeures dont la reconversion et l'humanisation de ce site historique.

COMMUNAUTÉ PSYCHIATRIQUE DE TERRITOIRE

Les acteurs publics de la santé mentale (que sont les établissements de Ville-Évrard, Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois, Delafontaine à Saint-Denis, l'hôpital universitaire d'Avicenne à Bobigny) ont décidé, en 2022, de constituer une communauté psychiatrique de territoire CEPT-93 afin de fédérer les acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale qui la composent pour offrir aux patients des parcours de prévention, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale coordonnés et sans rupture. La CPT-93 contribue, notamment, à la déclinaison et à la mise en œuvre opérationnelles du contrat territorial de santé mentale (CTSM) de la Seine-Saint-Denis. La CPT est porteuse d'une stratégie territoriale de santé mentale destinée à refonder ses relations avec tous les acteurs du secteur sanitaire, médico-social, social et des acteurs tournés vers la prévention et la prise en charge sociale et sociétale.

Ce plan d'aménagement, de rénovation et de modernisation est soutenu par l'agence régionale de santé (ARS) dans le cadre du plan Ségur de la Santé, avec des investissements structurants à hauteur de 78,5 millions d'euros. Le complément de financement sera apporté par la capacité d'autofinancement interne de l'établissement, ainsi que par le recours à l'emprunt en respectant les seuils d'endettement recommandés. Par ailleurs, la région Île-de-France a investi 5,5 millions d'euros dans **le pôle enseignement-formation,** qui a été ouvert en septembre 2024 au service d'un projet pédagogique repensé selon trois axes forts : professionnalisation accrue, accompagnement individualisé et offre de formation modernisée.

Le schéma directeur immobilier et foncier définit des pôles d'activité dont les principaux sont le **pôle santé,** le **pôle accueil et médico-technique** consacrant une nouvelle entrée au site, le **pôle logistique** et l**e pôle enseignement-formation.**

Ce projet dont les premières réalisations sont en service à ce jour comptera à terme la construction de **sept nouveaux bâtiments** ou extensions (> 10 000 m²) et la **rénovation de neuf bâtiments,** dont un bâtiment inscrit à l'inventaire des monuments historiques. La préservation de la qualité paysagère et de la diversité de la faune et de la flore du parc de Ville-Évrard a été intégrée dans les constructions à venir. **Le projet médical** qui sous-tend ce plan d'investissement ambitieux prévoit l'extension de capacité en hôpital de jour avec la création d'une activité de sismothérapie au sein de ses consultations et, pour les unités d'hospitalisation temps plein, l'augmentation capacitaire de l'établissement avec **27 lits supplémentaires** sur le territoire et la **densification des chambres individuelles.** En effet, l'établissement psychiatrique, au même titre que la Seine-Saint-Denis, est parmi les moins dotés de France en termes de lits et places.

PÔLE 93G01 - 93G02

Communes desservies :
• Île-Saint-Denis
• Saint-Denis
• Saint-Ouen
Population adulte desservie : 132 058
IDH-2 : 0,45

Capacité

Lits 39 adultes + 6 adolescents
Places 36

Structures principales

2 CMP
1 centre de consultation
2 CATTP
2 HDJ
2 UHTP
1 UHTP adolescents

Activités

File active : 3 460 patients
dont 3 213 patients en ambulatoire
Journées temps plein : 15 185
Nombre de venues : 4 846
Nombre d'actes : 2 8803

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 142,31
dont personnel soignant : 84,54
Personnel médical : 24,26

Les centres médico-psychologiques (CMP) du pôle Pleyel (93G01 – 93G02) restent la principale porte d'accès aux soins et l'unité d'articulation du **parcours de soins.** Ils sont ancrés sur le territoire, en lien étroit avec les conseils locaux de santé mentale **(CLSM)** de Saint-Denis et Saint-Ouen, partenaires des communautés professionnelles territoriales de santé **(CPTS)**, en collaboration **avec les médecins généralistes** des deux villes.

Les structures sectorielles ambulatoires (CMP, HDJ, CATTP) s'inscrivent dans les prises en charge globales des patients, tant au niveau **somatique** (convention avec les centres municipaux de santé, consultations diététiques, dépistages, coach sportif…) que sur le volet de la **réhabilitation** (bilan neuropsychologique, remédiation cognitive, groupes thérapeutiques, insertion professionnelle, plan de prévention partagé…) et **de l'inclusion** (pair-aidance, groupe d'entraide mutuelle (GEM), Trame…).

Le pôle Pleyel poursuit son engagement auprès **des familles** par l'augmentation de l'activité de thérapie familiale et le développement de programmes de thérapie multifamiliale **(TMF)** autour des premiers épisodes psychotiques et de la parentalité de nos patients. Un groupe de **parole aux aidants** a débuté en 2024 sur le CMP.

Les 3 unités d'hospitalisation temps plein (UHTP G01-G02-Escale) du pôle restent soucieuses de la bientraitance des usagers malgré l'indispensable turn-over de ces unités.
Des **groupes de paroles soignants/soignés** sont organisés dans les trois unités ainsi qu'un **espace d'apaisement, des activités** artistiques, sportives et de bien-être au bénéfice des patients.

Enfin, le pôle reste un lieu **de formation** pour les thérapies familiales systémiques et les prises en charge grands adolescents jeunes adultes **(GAJA)**. Un séminaire pour la formation des internes DES y est également animé.

Les filières spécifiques :

- **GAJA**
- Populations précaires : équipe mobile psychiatrie précarité **(EMPP) Rivage** portée par le G02 poursuivant ses missions malgré la vacance du poste médical auprès des populations précaires du territoire et des partenaires.
- Réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté **(RESAD)** spécifiques aux **personnes âgées** avec deux référentes en psychiatrie adulte (une psychiatre et une infirmière) impliquées pour le pôle.
- Parcours de **périnatalité** : projet d'une articulation avec le secteur de pédopsychiatrie (93I01) en cours (consultation pré-conceptuelle, suivi des parents, parentalité).

Focus

GRANDS ADOLESCENTS JEUNES ADULTES (GAJA)

Les troubles psychiatriques sont la première cause de morbidité sur la tranche d'âge 16-25 ans, âge de déclenchement classique des pathologies psychiatriques comme les troubles de l'humeur et les troubles psychotiques.

Ces difficultés sont multifactorielles, liées aux remaniements biopsychosociaux propres au jeune âge adulte, avec un impact fort des consommations précoces de toxiques. Il y a un enjeu majeur d'intervenir intensivement le plus précocement possible dès le début de la maladie pour favoriser au mieux le rétablissement complet des troubles et limiter l'installation d'un handicap altérant le pronostic pour la vie future. La qualité de la première rencontre avec les soins détermine durablement la solidité de l'alliance thérapeutique.

L'EPS de Ville-Évrard s'est en conséquence fermement engagé dans le **développement d'une offre de soins adaptée** à la prise en charge de ces jeunes et de leurs familles.

La création de thérapies multifamiliales destinées aux familles ayant vécu un premier épisode de psychose (PEP), la pérennisation de l'équipe d'intervention précoce pour les PEP, la poursuite des efforts de psychoéducation, de soutien aux partenaires de l'Éducation nationale, des universités, des travailleurs sociaux, l'extension de l'unité d'hospitalisation « l'Escale » à Aubervilliers, la création d'une nouvelle unité d'hospitalisation dédiée à cette tranche d'âge à Neuilly-sur-Marne sont autant d'efforts déployés dans la structuration de ces filières de soins 16-25 ans au nord, comme au sud du département.

PÔLE 93G03

Communes desservies :
• Épinay-sur-Seine
• Pierrefitte
• Villetaneuse
Population adulte desservie : 71 558
IDH-2 : 0,43

Capacité	Structures principales	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 22 + 12 co-sectoriels (G01-G03-G04) **Places 20 + 15 HDJ Réhabilitation psychosociale + 4 HDJ Recherche clinique**	**1 CMP** **1 CATTP** **3 HDJ** **1 UHTP** **1 UHTP co-sectorielle**	**Personnel non médical : 96,47** dont personnel soignant : 54,27 **Personnel médical : 11,76**	**File active : 1 809 patients dont 1 596 patients en ambulatoire** **Journées temps plein : 7 336** **Nombre de venues : 3 875** **Nombre d'actes : 13 907**

L'année 2024 a été particulièrement marquante pour le **pôle universitaire** 93G03.

Parcours
Sur le plan clinique, le centre d'expertise des troubles bipolaires a été déterminant dans l'obtention de la deuxième place au classement du magazine Le Point pour l'hôpital Ville-Évrard.

Rétablissement
La plateforme de réhabilitation psychosociale a continué de se développer avec des initiatives telles que le futur appartement témoin Auton'home ou la journée « Reh-part », qui a réuni 200 participants.

Développement
En matière de bien-être, des activités sportives ont été pérennisées à travers toutes les unités du pôle, bénéficiant tant aux patients qu'aux soignants.

Des mesures spécifiques pour la gestion de la violence ont également été mises en place.

Territoire
L'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) a lancé des maraudes en collaboration avec la ville d'Epinay-sur-Seine.

Recherche
Le département de recherche clinique a inauguré une consultation dédiée au trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) chez l'adulte.

Il a contribué à la création du bureau stratégique de recherche, en partenariat avec la direction des affaires médicales et de la recherche, afin de structurer la recherche au sein de l'établissement. À la suite du premier appel à projets interne financé par les crédits MERRI (missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation), 14 lauréats ont déjà pu bénéficier de cette initiative.

Le programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) sur le traitement par stimulation par courant continu (tDCS) du craving au cannabis dans la schizophrénie s'est poursuivi activement.

Transmission
Le pôle a accueilli 8 internes et 26 externes, dont 18 étudiants Erasmus, et a mis en place un diplôme universitaire en thérapie cognitivo-comportementale.

Focus

PLATEFORME DE RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE (RPS) EN SEINE-SAINT-DENIS

L'année 2024 a débuté par la labélisation par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France d'une deuxième unité référente au sein de la plateforme RPS93, à l'hôpital Robert Ballanger (UCORPS, unité de coordination de réhabilitation psychosociale). Avec UNIRRE93 (Unité référente de réhabilitation psychosociale), la Seine-Saint-Denis dispose ainsi d'un dispositif d'évaluation et de soins sur l'ensemble de son territoire.

UNIRRE93 a accueilli 83 usagers dont 51 nouvelles prises en charge. La moyenne d'âge est de 35 ans, avec 34 % de femmes et 66 % d'hommes ; 89 % des personnes vivant dans le 93 et 11 % hors département afin de soutenir les départements limitrophes où la RPS est moins développée.

Les projets accompagnés mis en place ont été multiples : travail sur les troubles cognitifs, accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire ou protégé, accompagnement vers une formation/étude ou un centre de pré-orientation, travail sur l'autonomie au quotidien, accompagnement vers un logement.

Des actions de vulgarisation des techniques de réhabilitation psychosociale ont été mises en place notamment à l'occasion de la journée portes ouvertes de la plateforme ou de journées d'initiations à la RPS. La participation à des manifestations inclusives à but de déstigmatisation de la maladie (Corpus Fabrique, Festival Facettes, Forum du rétablissement) a mobilisé à la fois les usagers et les aidants mais aussi les professionnels d'UNIRRE93.

PÔLE 93G04

Communes desservies :
• Dugny
• La Courneuve
• Stains
Population adulte desservie : 70 262
IDH-2 : 0,37

Capacité	Structures principales	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 18 + 8 centre renforcé d'urgences psychiatriques **Places 12**	**2 CMP** **2 CATTP** **1 HDJ** **1 UHTP** **1 CRUP**	**Personnel non médical : 90,84** dont personnel soignant : 63,66 **Personnel médical : 17,92**	**File active : 5 428 patients dont 5 104 patients en ambulatoire** **Journées temps plein : 6 814** **Nombre de venues : 1 387** **Nombre d'actes : 22 244**

L'équipe du 93G04 a orienté son action autour de 7 axes clés du projet d'établissement 2024-2028.

Territoire
Une actualisation de la cartographie de l'offre médico-sociale du territoire a été réalisée favorisant les rencontres et les échanges avec les partenaires locaux. Ces collaborations sont facilitées par la réactivation des conseils locaux de santé mentale de Stains et de La Courneuve.

Un accent particulier a été mis sur la coordination avec les infirmières libérales du territoire au bénéfice des patients souffrant des formes les plus sévères de schizophrénie et de troubles de l'humeur.

Parcours
Les centres médico-psychologiques (CMP) ont été renforcés en temps médicaux et en psychologues permettant une plus grande réactivité aux demandes de soins quelle qu'en soit l'origine permettant d'éviter le recours abusif aux urgences et aux hospitalisations.

Rétablissement
La refonte du fonctionnement de l'hôpital de jour (HDJ) en 2024 s'est traduite par le développement de l'activité de réhabilitation psychosociale, la création de nombreux groupes de psychoéducation, l'organisation d'activités thérapeutiques hors les murs.

Usagers
Un groupe d'information « droits des patients » a proposé tous les 15 jours aux patients hospitalisés un accès à une information sur le cadre juridique de leur prise en charge.

Famille
Une consultation famille sans patient a été mise en place à l'hôpital Avicenne. Elle permet d'améliorer l'orientation et la prise en charge des patients en limitant le recours aux urgences.

Transmission
Participation à l'enseignement de la psychiatrie à la faculté de médecine de Bobigny, accueil et formation des externes et des internes, enseignement de la psychopharmacologie dans le cadre du séminaire du pôle, partage d'expérience sur le fonctionnement du CRUP avec de nombreuses équipes médicales et administratives issues d'établissements franciliens. Présence du pôle dans la presse écrite, médias en ligne…

Focus
URGENCES

Devant une hausse sans précédent du nombre de patients se présentant aux urgences pour motif psychiatrique, l'EPS de Ville-Évrard s'est doté d'un dispositif gradué de réponse à la crise et à l'urgence psychiatrique.

Le **SAMU psychiatrique** créé au mois de mai dernier et porté par le pôle 93G04 a réussi en peu de temps à réduire le recours aux urgences en doublant le taux de maintien à domicile, passé de 22 % avant la création du SAMU à 42 % six mois plus tard.

Présents dans le **service d'accueil des urgences** (SAU) du centre hospitalier de Saint-Denis et dans le SAU de l'hôpital Avicenne à Bobigny, les équipes du pôle 93G04 ont réalisé au cours de l'année 2024, 5401 actes de consultation et de soins en urgence au bénéfice de 3 212 patients.

Le **centre renforcé d'urgences psychiatriques** (CRUP) a relevé avec succès tous les défis : 1 703 hospitalisations pour 1 493 patients, un temps d'attente dans le SAU du CH de Saint-Denis divisé par trois et réduit de trois heures au SAU de l'hôpital Avicenne, un taux de retour à domicile de 23 %. Tous ces objectifs ont été atteints en maintenant une durée d'hospitalisation ne dépassant pas les 66 heures pour 75 % des patients pris en charge.

Pour le sud du territoire, une équipe infirmière du 93G15 intervient, depuis deux ans, au sein du groupe hospitalier intercommunal Le Raincy-Montfermeil, à la fois au sein du **SAU** mais aussi pour la **psychiatrie de liaison.** Cette présence soignante 24 heures sur 24, en plus des gardes des psychiatres, a permis de sécuriser le parcours de soins des patients pour une prise en charge globale tout en diminuant le recours à la contention.

L'équipe du pôle 93G15 a pris en charge en 2024, une file active de 1 426 patients pour 2 990 actes ; soit une augmentation de 150 % comparée à l'année 2016 par exemple où la file active était de 574 patients et le nombre d'actes de 1 271.

PÔLE 93G05

Communes desservies :
• Drancy,
• Le Bourget
Population adulte desservie : 64 388
IDH-2 : 0,43

Capacité	Structures principales	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 19 **Places** 15	**2 CMP** **1 CATTP** **1 HDJ** **1 UHTP**	**Personnel non médical :** 55,28 dont personnel soignant : 32,35 **Personnel médical :** 9,77	**File active :** 1 056 **patients dont** 977 **patients en ambulatoire** **Journées temps plein :** 7 478 **Nombre de venues :** 1 414 **Nombre d'actes :** 14 962

Le pôle a connu une croissance des nouvelles demandes de prise en charge. Les problématiques sociales se sont intensifiées, affectant les solutions d'aval. La fragilité des structures ambulatoires s'est accentuée en raison des tensions sur le métier d'infirmier. L'effectif médical est resté à l'équilibre. L'activité de l'infirmière en pratique avancée (IPA) a été maintenue et développée. À partir de mi-2024, l'unité d'hospitalisation à temps plein (UHTP) a pu augmenter ses recrutements.
L'année 2024 a été marquée par des avancées sur des projets prioritaires pour le secteur 93G05 :

- L'objectif **« zéro contention »** a été atteint.
- La poursuite de l'objectif de levée rapide des **mesures de contrainte** a été assurée.
- Des réunions entre **soignants et soignés** ont été organisées, certaines en commun avec le secteur 93G02.
- La stratégie nationale **Sport-Santé** a été mise en place, impliquant une éducatrice sportive mutualisée avec l'équipe du G02.
- Un engagement dans le **cycle de la santé mentale,** organisé par la ville de Drancy, a été pris. L'équipe s'est également impliquée dans la réouverture du chantier du contrat local de santé **(CLS)** avec le conseil local de santé mentale **(CLSM)**.
- Une **convention** avec le centre municipal de santé (CMS) et la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Drancy a été signée pour des consultations hebdomadaires d'un **médecin généraliste** au sein des structures ambulatoires.
- Un **médiateur de santé-pair** a été intégré dans le cadre de l'appel à projets du Centre collaborateur de l'OMS (CCOMS).
- Des séances de **transmission** des connaissances cliniques infirmières et d'introduction à la clinique psychiatrique ont été organisées dans le pôle.
- Un poste d'**ergothérapeute social** a été mutualisé avec l'unité d'ergothérapie sociale PRACTS (pôle Cristales) pour promouvoir la réhabilitation psychosociale **(RPS)**.
- L'**IPA** a participé à divers travaux de **recherche**, incluant des prix, des posters, des colloques et des publications.

PÔLE 93G06

Communes desservies :
• Aubervilliers
Population adulte desservie : 67 207
IDH-2 : 0,38

Capacité

Lits 25 + 12 foyer postcure
Places 10

Structures principales

1 CMP
1 CATTP
1 HDJ
1 UHTP
1 foyer postcure

Activités

File active : 1 467 patients dont 1 409 patients en ambulatoire
Journées temps plein : 6 724
Nombre de venues : 413
Nombre d'actes : 16 852

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 69,27
dont personnel soignant : 41,41
Personnel médical : 6,19

L'année 2024 au sein du pôle 93G06 a été marquée par diverses évolutions majeures et la mise en place d'actions prioritaires en cohérence avec le projet d'établissement 2024-2028 :

Usagers

La population de la commune d'Aubervilliers est en forte croissance, portée par la natalité et les flux migratoires. Afin de favoriser une prise en charge optimale des patients, le recours à l'interprétariat a été intensifié pour mieux comprendre leurs maux et faciliter leur accès aux soins.

Rétablissement

L'équipe s'est impliquée plus largement dans la réhabilitation psychosociale par le biais d'activités thérapeutiques. Une attention particulière a été portée à la santé somatique des personnes prises en charge au 93G06.

Parcours

La dynamique d'accompagnement, à laquelle l'ensemble des unités est attaché, s'est consolidée avec la réalisation de visites à domicile des patients entre professionnels inter-unités du pôle.

Territoire

Le travail de partenariat avec les municipalités, les partenaires sanitaires et sociaux, y compris le centre médical de santé, s'est poursuivi avec des rencontres régulières au centre médico-psychologique (CMP) ainsi qu'à l'occasion des réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté (RESAD).

Le travail collaboratif avec l'équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé (EMPSA) a permis d'étendre le périmètre de l'offre de soins aux 11 communes du nord de la Seine-Saint-Denis.

Situation de tensions capacitaires et RH

Le pôle a rencontré de grandes difficultés de ressources humaines liées à une pénurie de personnels médicaux et paramédicaux, alors même que le chef de pôle partait en retraite et qu'une nouvelle cadre supérieure de pôle prenait ses fonctions. Cette pénurie de personnel a engendré une première diminution, le 17 juin 2024, de la capacité d'accueil dans l'unité d'hospitalisation à temps plein (UHTP), passant de 25 lits à 15 lits. À partir du 7 novembre, un regroupement temporaire des deux UHTP du pôle 93G06 et de celui du 93G13, au sein de l'UHTP du G13 (25 lits), a été acté afin de permettre une mutualisation des professionnels.

Focus

RECHERCHE

L'année 2024 a été une année riche dans le domaine de la recherche au sein de notre établissement.

En octobre, la recherche s'est organisée autour de 3 structures principales :

- **le bureau stratégique de la recherche** (BSR), chargé du conseil, de l'accompagnement, du financement et du pilotage stratégique de la recherche.
- **Le collège de la recherche** (CR), intégré à la sous-commission recherche, université et formation (CRUF) de la CME. Il regroupe quatre collèges (médecins, psychologues, médico-sociaux et soignants) qui développent leurs propres projets de recherche.
- **L'unité de recherche clinique** (URC) soutien méthodologique à l'ensemble des projets de recherche de l'établissement. Elle intervient notamment dans la rédaction des protocoles, la conception des bases de données électroniques (e-CRF) et l'analyse des données statistiques.

Deux appels d'offres annuels ont été mis en place, grâce aux crédits MERRI (missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation), afin de soutenir financièrement le développement de la recherche dans tous les pôles volontaires.

Notre hôpital a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) **CoopeReS** (coopération de la recherche en santé). Ce projet vise à renforcer la recherche en santé mentale sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Il a été construit en partenariat avec le Groupement hospitalier de territoire Plaine de France et le Groupement hospitalier de territoire Grand Paris Nord-Est (GHT GPNE). Cette collaboration témoigne de notre engagement commun à structurer et dynamiser la recherche à l'échelle territoriale.

Enfin, notre établissement a compté un total de 59 **protocoles** à différents stades : 12 protocoles en fin de recrutement, 11 protocoles en cours d'inclusion, 36 protocoles en cours de rédaction et de soumission.
Plus que jamais **la recherche s'est mise au service de la psychiatrie de demain.**

PÔLE 93G09

Communes desservies :
• Neuilly-Plaisance
• Rosny-sous-Bois
• Villemomble
Population adulte desservie : 74 279
IDH-2 : 0,59

Capacité

Lits 18 + 15 co-sectoriels (G09-G15-G16-G18) + 7 centres d'accueil et de crise co-sectoriels (G09-G15-G16-G18)
Places 22

Structures principales

1 CMP
1 HDJ
1 UHTP
1 UHTP co-sectorielle
1 CAC co-sectoriel

Activités

File active : 1 465 patients dont 1 365 patients en ambulatoire
Journées temps plein : 6 964
Nombre de venues : 1 523
Nombre d'actes : 12 813

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 90,79
dont personnel soignant : 61,95
Personnel médical : 8,89

En 2024, l'activité du pôle 93G09 a été marquée par la mise en œuvre de projets et par des défis de recrutement en matière de personnel infirmier.

Territoire & parcours

L'équipe est restée mobilisée autour du travail en réseau, notamment à travers :

- la participation aux RESAD (réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté) de Villemomble et Rosny-sous-Bois ;
- la participation à la refonte du contrat local de santé (CLS) de la ville de Rosny-sous-Bois ;
- l'animation du « Café psy » tenu par deux médecins psychiatres une fois par mois dans un café associatif destiné à la population rosnéenne (patients, familles, acteurs de la ville, etc.) ;
- l'obtention d'une convention avec le centre municipal de santé de Rosny-sous-Bois permettant aux patients suivis en psychiatrie sans médecin traitant de bénéficier d'une prise en charge par un généraliste du centre.

Jeunesse

Le pôle a entrepris la transformation de l'actuel centre d'accueil de crise (CAC) en une unité d'hospitalisation à temps plein, dédiée aux **patients âgés de 16 à 25 ans** dans le sud de la Seine-Saint-Denis. Cette nouvelle structure pourra accueillir jusqu'à 12 grands adolescents ou jeunes adultes **(GAJA).**
En prévision de cette transformation, une réorganisation de l'activité du centre médico-psychologique (CMP) a été anticipée pour absorber le transfert d'activité. Par ailleurs, l'activité de l'hôpital de jour (HDJ) a été repensée pour augmenter le nombre de venues et de demi-venues.

Usagers

En mai 2024, l'association patients-soignants FEDELIEN a vu le jour avec une forte participation des patients suivis en centre médico-psychologique ou en hôpital de jour.

Organisation

L'unité d'hospitalisation à temps plein Tournesols a rencontré des difficultés en raison d'un déficit important d'infirmiers de jour. Pour y remédier, un projet de travail en 9 heures a été proposé et mis en place le 1er avril pour l'équipe paramédicale de jour. Cette modification des horaires a permis de résorber totalement le déficit de postes infirmiers.

PÔLE 93G10

Communes desservies :
• Montreuil (canton est-ouest)
Population adulte desservie : 71 443
IDH-2 : 0,56

Capacité

Lits 23
Places 15

Structures principales

1 CMP
1 CATTP
1 HDJ
1 UHTP

Activités

File active : 1 324 patients dont 1 230 patients en ambulatoire
Journées temps plein : 8 418
Nombre de venues : 1 349
Nombre d'actes : 20 640

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 69,50
dont personnel soignant : 40,97
Personnel médical : 7,84

En 2024, le pôle G10 a renforcé son projet de service grâce à une collaboration entre équipes intra et extrahospitalières en accord avec les axes du contrat de territoire de santé mentale (CTSM) du 93 et du projet d'établissement de notre hôpital. Le travail pluridisciplinaire avec les acteurs locaux et sociaux a favorisé la prévention et le repérage précoce pour une prise en charge spécialisée. L'accent a été mis sur la construction de projets de soin et de vie avec les personnes concernées pour qu'elles prennent leur place en tant **qu'acteur de leur prise en charge et de leur insertion sociale ou professionnelle ainsi que leur inclusion en tant que citoyens dans la cité.** Et pour ce faire les projets suivants ont été mis en place :

Parcours

Le centre médico-psychologique (CMP) de Montreuil a joué un rôle central dans le parcours de soins.

Le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) a ouvert de nouvelles activités, et l'hôpital de jour (HDJ) a cherché à se redynamiser.

L'accueil familial thérapeutique (AFT) s'est consolidé comme alternative à l'hospitalisation.

Famille & usagers

Le pôle G10 a intégré une médiatrice santé-pair et renforcé l'implication des familles.

L'unité d'hospitalisation temps plein (UHTP) a poursuivi ses efforts pour améliorer la dynamique du renforcement des **droits des patients, de la qualité et de la sécurité des soins.**

Habitat inclusif

L'équipe mobile habitat inclusif (EMHI) a facilité l'accès au logement et réduit les hospitalisations. Une convention avec la mairie de Montreuil a été finalisée pour l'accès à des logements sociaux.

Développement

L'infirmière en pratique avancée (IPA) a poursuivi son travail de pratiques innovantes (missions transversales : transition adolescent/adulte, parcours de soins somatique et en addictologie, personnes âgées, renouvellement de prescriptions, recherche) surtout au sein du CMP et de l'EMHI.

L'axe managérial s'est renforcé avec la mise en place de la cellule qualité du pôle ; les indicateurs permettant aux équipes de se mobiliser pour effectuer les changements nécessaires.

Focus

ACTION SOCIALE ET COOPÉRATIONS

Territoire
La formation action sociale en santé mentale (FASSM) a accueilli 5 groupes de 15 professionnels extérieurs en 2024, elle contribue activement au travail en réseau par une meilleure connaissance des modalités d'accompagnement de l'ensemble des institutions qui concourent aux prises en charge interinstitutionnelles partagées et synergiques.

Parcours
Une mission relative aux patients longuement hospitalisés (PLH) copilotée par un médecin psychiatre et la direction de l'action sociale et des coopérations (DASC) élargie à un groupe pluriprofessionnel a permis d'identifier les freins à la fluidification du parcours et a émis des préconisations pour agir préventivement et améliorer les prises en charge pour redynamiser les parcours patients.

La coordination des 24 accueillants familiaux thérapeutiques (AFT) a permis de retravailler le cadre réglementaire de leur fonction et d'accompagner ces professionnels dans leur parcours de formation au regard des besoins des patients accueillis.

Développement
L'animation de la filière, par les réunions plénières, les groupes de réflexion sur les pratiques et les groupes de travail axés sur une thématique choisie est un facteur d'attractivité et de fidélisation.

De plus en 2024, une journée de la filière socio-éducative a été organisée pour conforter les liens entre pairs.

Usagers
La DASC s'est mobilisée pour accompagner l'évolution de la cafétéria du site de Neuilly-sur-Marne. Dans une démarche inclusive et de diversification de l'offre, un groupe de travail a été conduit sur l'année 2024 pour proposer une réorganisation au plus proche des besoins recueillis et un lieu d'accueil enrichi et ouvert à tous les usagers (patients, résidents, familles, proches, et professionnels).

PÔLE 93G11

Communes desservies :
• Montreuil (canton nord),
• Noisy-le-Sec
• Romainville
Population adulte desservie : 72 191
IDH-2 : 0,52

Capacité	Structures principales	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 20	**1 CMP** **1 CATTP** **1 UHTP** **1 centre d'accueil et d'urgences psychiatriques**	**Personnel non médical : 75,01** dont personnel soignant : 39,12 **Personnel médical : 9,73**	**File active : 1 639 patients dont 1 534 patients en ambulatoire** **Journées temps plein : 7 623** **Nombre d'actes : 19 753**

La déclinaison du projet d'établissement s'est incarnée en 2024 dans la psychiatrie de secteur public traditionnellement pratiquée au 93G11 et à travers les axes majeurs suivants :

Développement
La complémentarité entre les équipes médicales et soignantes, l'intégration de la première infirmière en pratique avancée (IPA) et le renforcement de l'équipe socio-éducative ont contribué à la réalisation du projet global du patient.

Parcours
Le bon fonctionnement du partenariat officine de ville/établissement pour la délivrance de certains traitements a renforcé les liens de proximité autour du centre médico-psychologique (CMP) et contribué à inscrire le soin ambulatoire dans le droit commun.

Usagers
La production de la plaquette « L'expérience de la maladie psychique : pour un partage de savoirs », issue d'un groupe patients-soignants du CMP, a constitué l'aboutissement d'un travail mené pendant 2 ans.

PÔLE 93G12

Communes desservies :
• Bagnolet
• Les Lilas
• Le Pré-Saint-Gervais
Population adulte desservie : 61 975
IDH-2 : 0,56

Capacité

Lits 23 + 10 co-sectoriels (G10-G11-G12)
Places 15

Structures principales

1 CMP
1 CATTP
1 HDJ
1 UHTP
1 UHTP co-sectorielle

Activités

File active : 1 066 patients dont 938 patients en ambulatoire
Journées temps plein : 8 734
Nombre de venues : 2 054
Nombre d'actes : 13 266

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 78,87
dont personnel soignant : 47,56
Personnel médical : 12,96

L'engagement des professionnels du pôle 93G12 est resté constant en 2024. L'activité du pôle s'est organisée de la manière suivante :

Parcours
Les soins pluridisciplinaires en ambulatoire au centre médico-psychologique (CMP) mais aussi en hôpital de jour (HDJ) et en centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) ont permis d'éviter bon nombre de rechutes. L'activité de l'HDJ notamment dans l'accueil de nouveaux patients a fortement progressé.

L'unité d'hospitalisation à temps plein (UHTP) Morvan a pris en charge les situations aigües de décompensation psychiatrique avec une équipe médico-soignante engagée et stable.

L'UHTP co-sectorielle Alizé de soins au long cours des secteurs 93G10/G11/G12 a permis d'accompagner les patients à moyen et long terme vers un projet individualisé de sortie d'hospitalisation.

Usagers
L'association « Us et Couture » cogérée par les patients et les soignants au sein de l'HDJ a valorisé une démarche citoyenne de participation et d'engagement collectif.

Le pôle 93G12 propose activement des activités thérapeutiques de médiation, animées par les professionnels et des intervenants extérieurs.

Focus

INSTITUTS DE FORMATION

Dans le cadre des travaux du site de Neuilly-sur-Marne, des travaux de réhabilitation et d'extension sont réalisés dans le bâtiment afin de créer un pôle de formation. Celui-ci regroupe depuis le 2 septembre 2024, l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et l'institut de formation des cadres de santé (IFCS) ainsi que la formation continue de l'EPSVE.

L'IFSI s'est doté d'un matériel performant, qui permet de réaliser des simulations en santé de haute-fidélité. Depuis novembre 2024, deux cadres formateurs font développer des compétences en simulation en santé par l'obtention d'un diplôme universitaire en parallèle d'une formation collective en simulation en santé à destination de l'équipe pédagogique.

En lien avec le contexte évolutif législatif visant à promouvoir la santé mentale comme cause nationale en 2025, l'IFSI a pour objectifs et ambitions de développer la simulation relationnelle en santé mentale notamment pour sécuriser et rassurer les futurs diplômés quant à leur agilité relationnelle et organisationnelle face à une situation de crise ou d'agitation chez un patient présentant une pathologie psychiatrique.

En vue du déploiement du second master et de la refonte du référentiel infirmier prévu en septembre 2026 mettant en exergue les enjeux environnementaux, les instituts ont pour objectifs premiers de sensibiliser et de promouvoir les éco-soins et l'éco-management. Ces deux dimensions permettront aux futurs professionnels d'accompagner et d'initier les changements en matière d'écoresponsabilité et soutenir les enjeux environnementaux.

En septembre 2024, un poste de coordination en vue du déploiement à venir (septembre 2025) du master recherche innovation en santé à l'IFCS a pu être mis en place. Aurélie Florentin, infirmière en pratique avancée en santé mentale exerce cette mission en partenariat avec l'Université Paris Sorbonne Nord.

PÔLE 93G13

Communes desservies :
• Bobigny
• Pantin
Population adulte desservie : 84 902
IDH-2 : 0,45

Capacité	Structures principales	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 25 + 10 co-sectoriels (G10-G11-G12) **Places 15**	**3 CMP** **2 CATTP** **1 HDJ** **1 UHTP**	**Personnel non médical : 60,87** dont personnel soignant : 37,93 **Personnel médical : 5,36**	**File active : 1 527 patients dont 1 408 patients en ambulatoire** **Journées temps plein : 9 337** **Nombre de venues : 1 245** **Nombre d'actes : 17 835**

L'équipe du pôle s'est engagée sur ces actions majeures sur la base du projet d'établissement 2024-2028 et en cohérence avec les valeurs de la psychiatrie de secteur :

Développement
La complémentarité entre les équipes médicales et soignantes, l'intégration de la première infirmière en pratique avancée (IPA) sur le centre médico-psychologique (CMP) de Bobigny et le renforcement de l'équipe socio-éducative a contribué à la réalisation du projet global du patient.

Parcours
La relation du partenariat avec les acteurs des villes a été un atout pour la prise en soin en extrahospitalier. Le développement de ce réseau a permis l'intégration et la re-sociabilisation des usagers.

Usagers
La mise en place de l'équipe mobile personne âgée (EMPSA) avec une perspective de partenariat avec une maison de retraite a été une avancée dans la prise en soin du sujet âgé.

Situation de tensions capacitaires et RH
En raison de grandes difficultés de ressources humaines liées à une pénurie de personnels médicaux et paramédicaux, à partir du 7 novembre, un regroupement temporaire des deux UHTP du pôle 93G06 et de celui du 93G13, au sein de l'UHTP du G13 (25 lits), a été acté afin de permettre une mutualisation des professionnels.

PÔLE 93G14

Communes desservies :
• Bondy
• Les Pavillons-sous-Bois
Population adulte desservie : 56 307
Indice : IDH-2 : 0,46

Capacité

Lits 19
Places 18

Structures principales

1 CMP
1 CATTP
1 HDJ
1 UHTP

Activités

File active : 1 214 patients dont 1 124 patients en ambulatoire
Journées temps plein : 6 901
Nombre de venues : 2 924
Nombre d'actes : 16 398

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 74,24
dont personnel soignant : 47,41
Personnel médical : 7,34

L'activité du pôle en 2024 est restée sensiblement la même qu'en 2023 tout en se renforçant sur certains axes :

Rétablissement
L'équipe s'est impliquée plus largement dans la réhabilitation psychosociale, la remédiation cognitive et la santé somatique des personnes prises en charge au 93G14.

Usagers
L'unité d'hospitalisation temps plein (UHTP) a poursuivi ses efforts afin de réduire encore le recours à des pratiques coercitives (contrainte, isolement, contention).

Parcours
La dynamique d'accompagnement, à laquelle l'ensemble des unités sont attachées, s'est consolidée avec la nouvelle équipe habitat inclusif.

Territoire
Le travail de partenariat avec les municipalités, les partenaires sanitaires et sociaux se poursuit et s'intensifie avec des rencontres régulières au centre médico-psychologique (CMP) et via l'équipe mobile de gérontopsychiatrie (EMGP).

Transmission
Le séminaire de secteur a maintenu sa vitalité et sa vocation de formation.

Les professionnels de l'équipe ont été formés au programme de psychoéducation BREF et à l'approche *Open dialogue*.

Témoignages

ÊTRE MÉDIATEUR SANTÉ-PAIR À VILLE-ÉVRARD

Être médiateur santé-pair (MSP) au sein de notre hôpital, c'est redonner de l'espoir à ceux qui n'en ont plus. Leur montrer qu'il y a une vie après et en dehors de la maladie et des structures hospitalières. C'est aider chacun, individuellement, à trouver en lui ses propres ressources pour apprendre à se connaître et à connaître et comprendre sa maladie pour trouver son propre chemin de rétablissement. Être MSP, c'est également faire partie d'une équipe pluridisciplinaire tout en conservant notre singularité et notre spécificité, ce qui nous confère une position privilégiée auprès de nos pairs.

Olivier Mollard

Travailler comme médiatrice de santé-pair à l'EPS de Ville-Évrard, c'est se mettre au service des parcours de rétablissement des personnes en soin, au sein des équipes soignantes pluridisciplinaires. C'est se former afin de faire de ses savoirs expérientiels un levier de développement de la participation active et du pouvoir d'agir des personnes concernées par les troubles psychiques. C'est plus largement s'efforcer de contribuer à faire évoluer les représentations sociales et à ouvrir le champ des possibles pour et avec ces personnes.

Rossalinda Scalzone

Être médiateur santé-pair, c'est œuvrer pour l'espoir et la dignité, mais aussi pour une prise de conscience collective de nos ressources individuelles. C'est être un professionnel de la cicatrisation et faire évoluer les choses de l'intérieur. C'est démontrer qu'avec le temps, nous finissons par devenir ce que nous avons toujours été. C'est s'inscrire pleinement dans une approche « Rien sur nous sans nous ».

Pierre Van Den Berg

PÔLE 93G15

Communes desservies :
• Clichy-sous-Bois
• Coubron
• Montfermeil
• Le Raincy
Population adulte desservie : 55 560
IDH-2 : 0,51

Capacité

Lits 26
Places 12

Structures principales

2 CMP
1 CATTP
1 HDJ
1 UHTP

Activités

File active : 2 715 patients dont 2 641 patients en ambulatoire
Journées temps plein : 9 308
Nombre de venues : 1 234
Nombre d'actes : 23 380

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 71,73
dont personnel soignant : 41,81
Personnel médical : 10,15

L'équipe du pôle s'est engagée autour d'une offre de soins diversifiée, en se concentrant sur six thématiques prioritaires :

Parcours

Une attention particulière a été portée aux actions suivantes :

- Filières de soins : création de l'EMPSA sud-est (équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé) et accueil des jeunes adultes.
- Création d'une consultation post-urgences au SAU.
- Évaluation : pour la prise en charge des patients au long cours en unité d'hospitalisation temps plein (UHTP), une nette amélioration (de 40 % à 25 %) avec des projets pour chaque patient.

Usagers

- Thérapie familiale : reprise de la thérapie familiale avec formation des professionnels.

Transmission

Les projets suivants ont été au cœur des préoccupations de l'équipe :

- Accueil des nouveaux arrivants : mise en place d'un tutorat formalisé, d'un parcours découverte du pôle et d'un parcours d'apprentissage structuré.
- Attractivité et fidélisation : proposition d'horaires mixtes en UHTP.
- Fermeture d'une chambre d'isolement (CI) associée à aucune mesure de contention en 2024.
- Pratiques : analyse des pratiques professionnelles sur chaque unité.

Rétablissement

- Appartements thérapeutiques et associatifs : un enjeu pour l'aval.
- Médiations thérapeutiques : importance accordée à ces médiations sur l'ensemble du pôle.

Développement

- Espace de détente : création d'un espace « le cocoon » à l'UHTP.

Territoire

Le pôle a renforcé son ancrage territorial par :

- Sa participation aux réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté (RESAD) des communes desservies par le pôle.
- L'organisation d'activités culturelles en partenariat avec les municipalités.

PÔLE 93G16

Communes desservies :
• Gagny
• Neuilly-sur-Marne
Population adulte desservie : 57 025
IDH-2 : 0,55

Capacité	Structures principales	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 26 **Places** 12	**1 CMP** **1 CMP adolescents** **1 CATTP** **1 CATTP adolescents** **1 HDJ – 1 UHTP**	**Personnel non médical :** 60,80 dont personnel soignant : 35,90 **Personnel médical :** 7,8	**File active :** 1 212 **patients dont** 1 053 **patients en ambulatoire** **Journées temps plein :** 6 955 **Nombre de venues :** 2 560 **Nombre d'actes :** 14 597

Le pôle 93G16 a eu à cœur de proposer des soins psychiatres ambulatoires et en hospitalisation de jour et complète à toutes les personnes en difficulté, des soins conformes aux bonnes pratiques actuelles et ce, malgré une pénurie préoccupante en professionnels médicaux.

Rétablissement
Le pôle 93G16 anime une unité transversale d'éducation thérapeutique (UTET) à vocation départementale pour les personnes soignées et leurs proches, dans une démarche concrète de réhabilitation psychosociale orientée vers le rétablissement. Les programmes Pro Famille, Bref et « Icare You care » y sont développés. 62 proches aidants ont bénéficié du programme Pro Famille depuis 2022.

Jeunesse
Un projet de filière de soins pour les grands adolescents et jeunes adultes(GAJA) a commencé à être construit en partenariat avec le pôle 93G09.

Les professionnels de ce pôle ont développé une expertise pour dépister les jeunes patients évalués comme étant à « ultra haut risque » (UHR) de développer des troubles schizophréniques ou bipolaires.

La mise en œuvre de prises en charge psychosociales intensives pour les jeunes patients en premier épisode de psychose (PEP) pendant la période critique des deux premières années est une priorité.

Parcours
L'équipe mobile habitat santé (EMHAS) des pôles 93G16 et 93G09 a été nouvellement créée pour évaluer et remédier à la situation de locataires en difficultés psychosociales, à la demande des bailleurs sociaux partenaires, dans une dynamique de santé communautaire à laquelle les professionnels de l'équipe sont formés.

Focus

DÉPLOIEMENT DES INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA)

L'intégration des infirmiers en pratique avancée (IPA) dans les établissements de santé en France remonte à 2016, à la suite de la loi de modernisation du système de santé. Cette profession s'est développée autour de cinq mentions spécifiques :

- pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires ;
- oncologie et hémato-oncologie ;
- maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale ;
- psychiatrie et santé mentale (créée en 2019) ;
- médecine d'urgence.

Au sein de l'établissement, sept IPA sont actuellement en exercice :

- Six IPA spécialisés en psychiatrie et santé mentale, répartis dans plusieurs pôles et intervenant principalement en centre médico-psychologique (CMP) et/ou en équipe mobile.
- Un IPA mention « pathologies chroniques stabilisées », exerçant au sein du pôle CRISTALES.

Un collège IPA se réunit chaque mois afin de favoriser le partage d'expériences, l'harmonisation des pratiques et le développement de la profession au sein de l'établissement. Dans cette dynamique, et afin de renforcer la promotion de la recherche paramédicale, Aurélie Florentin, IPA, a intégré cette année le bureau stratégique de la recherche de Ville-Évrard.

Le cadre réglementaire encadrant la profession d'IPA a connu une évolution majeure en 2025. Un nouveau décret a précisé les modalités d'accès direct et de prescription initiale pour les IPA exerçant en établissement de santé. La suppression du protocole d'organisation, qui définissait auparavant leurs champs d'action, leur confère désormais une plus grande autonomie dans la prise en charge des patients. Cette avancée réglementaire marque une étape significative dans la reconnaissance et l'évolution du rôle des IPA au sein du système de soins et devra être adapté au sein de notre structure.

PÔLE 93G18

Communes desservies :
• Gournay
• Noisy-le-Grand
Population adulte desservie : 58 007
IDH-2 : 0,62

Capacité	Structures principales	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 22 **Places** 15	**1 CMP** **1 CATTP** **1 HDJ** **1 UHTP**	**Personnel non médical :** 59,60 dont personnel soignant : 31,75 **Personnel médical :** 6,47	**File active : 1 178 patients dont 1 066 patients en ambulatoire** **Journées temps plein : 8 181** **Nombre de venues : 1 616** **Nombre d'actes : 13 966**

En 2024, l'équipe du pôle 93G18 a orienté son action notamment autour de 7 axes du projet d'établissement 2024-2028

Territoire
Le pôle 93G18 a participé activement à l'élaboration du contrat local de santé 2025-2029 de Noisy-le-Grand. L'équipe a relancé les réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté (RESAD), interrompues depuis la crise du Covid-19. Le pôle a entretenu un partenariat dynamique avec les Maisons pour tous de la ville de Noisy-le-Grand.

Parcours
L'équipe a réorganisé les temps médicaux et paramédicaux au centre médico-psychologique (CMP) afin de renforcer l'offre de soins.
Des groupes thérapeutiques ont été proposés, et des plages nocturnes ont été mises en place deux fois par semaine, ainsi qu'un accueil sans rendez-vous pour les situations de semi-crise.

Rétablissement
11 places d'appartements associatifs ont été portées par l'association de secteur (club thérapeutique) Antonin Artaud.

Usagers
Les patients ont participé activement au projet de la cafétéria. Un travail de réflexion a été partagé pour la création d'un club de lecture.

Famille
L'équipe a accueilli les familles une fois par mois et a mis en place un groupe dédié aux fratries.

Transmission
Le pôle a proposé des formations en psychothérapie institutionnelle. Un parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants a été mis en place, ainsi qu'un séminaire annuel. Les analyses des pratiques professionnelles ont été valorisées.

Pratiques d'isolement et de contention
L'équipe a mis fin à la contention en unité d'hospitalisation temps plein. Concernant les pratiques d'isolement, le pôle a participé à l'observatoire, au comité local d'éthique (CLE), à l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) et à des formations. Des lits miroirs ont également été mis en place.

PÔLE 93I02

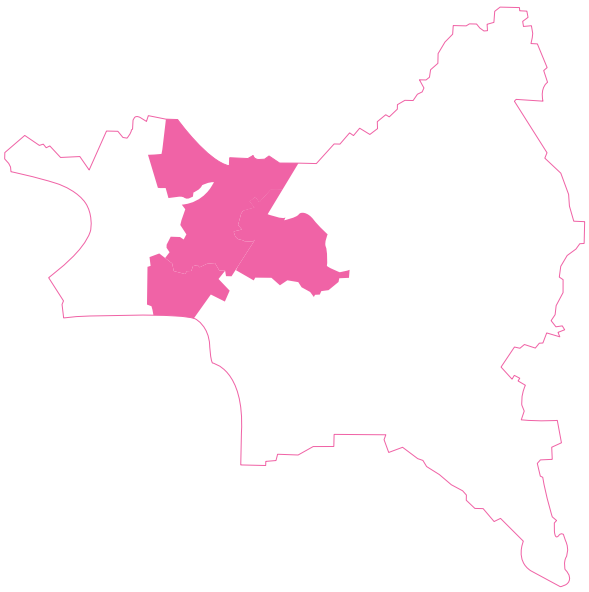

Communes desservies :
• Aubervilliers
• Drancy • Dugny
• La Courneuve
• Le Bourget • Stains
Population adulte desservie : 73 256
IDH-2 : 0,39

Capacité

Lits 10
Places (jour et nuit) 63

Structures principales

6 **CMP**
5 **CATTP**
3 **HDJ**
1 **HDN**
1 **UHTP**

Activités

File active : 1 247 patients dont 95,30 % de patients exclusivement en ambulatoire
Journées temps plein : 480
Nombre de venues : 4 471
Nombre d'actes : 26 533

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 101,78
dont personnel soignant : 30,57
Personnel médical : 8,65

Le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 93I02 a renforcé son engagement dans la déclinaison des axes stratégiques de l'hôpital :

Parcours adolescents
L'année 2024 a été marquée par l'ouverture de l'équipe mobile Ariane, à Aubervilliers. Ce dispositif de terrain vient renforcer l'offre de soins en direction des adolescents : consultations rapides, accueil en CATTP, ou hospitalisation séquentielle à l'unité clinique pour adolescents (UCA) lorsque cela s'avère nécessaire.

Soins études
Depuis plus de 15 ans, le pôle I02 collabore étroitement avec l'Éducation nationale. Deux projets majeurs en sont issus : l'Institut hospitalier soins études pour adolescents (IHSEA), pour des lycéens, et plus récemment le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) Chemins d'écoles, pour de jeunes collégiens. 2024 a vu la construction de l'extension du projet « soins-études » au collège et a déjà reçu l'aval de l'Éducation nationale.

Périnatalité
Le centre médico-psychologique (CMP) de La Courneuve a lancé une consultation dédiée à la toute petite enfance. Un projet d'équipe mobile périnatalité est en phase de validation par l'ARS.

Développement
Le pôle I02 a également eu le plaisir cette année d'accueillir un infirmier en pratique avancée (IPA), au sein de l'équipe Ariane.

PÔLE 93I03

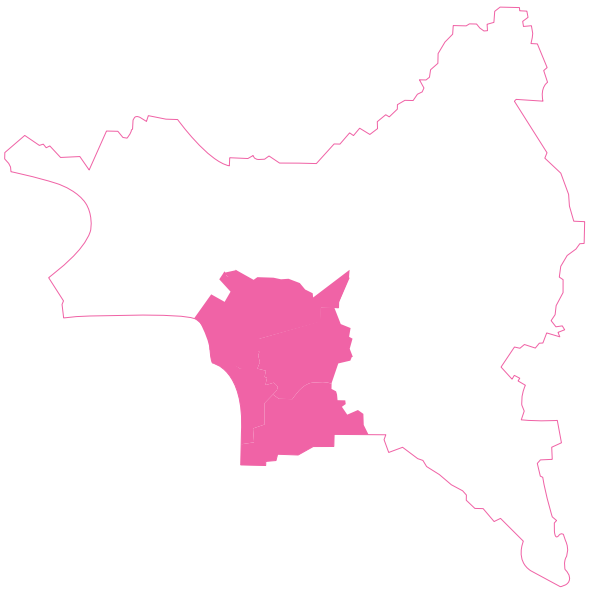

Communes desservies :
• Bagnolet • Bobigny • Le Pré-Saint-Gervais • Les Lilas • Montreuil • Noisy-le-Sec • Pantin, • Romainville
Population adulte desservie : 95 860
IDH-2 : 0,51

Capacité	Structures principales	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Lits 20 **Places** 48	4 **CMP** 2 **centres de consultation** 6 **CATTP** 6 **HDJ** 2 **UHTP**	**Personnel non médical :** 168,34 dont personnel soignant : 54,27 **Personnel médical :** 20,48	**File active :** 2 571 **patients dont** 96,3 % **de patients exclusivement en ambulatoiree** **Journées temps plein :** 3 492 **Nombre de venues :** 1 751 **Nombre d'actes :** 34 313

Avec l'arrivée d'une nouvelle cheffe de pôle et d'une nouvelle cadre supérieure de pôle, l'année a été marquée par plusieurs évolutions significatives au sein du 93I03 :

Parcours
Après l'ouverture du nouveau bâtiment en juillet 2023, à Montreuil, les activités cliniques se sont déployées et les équipes se sont réorganisées au fil de l'année 2024 :

- le centre médico-psychologique (CMP) unifié de Montreuil regroupe désormais les demandes pour les familles des communes de Montreuil, Romainville, Bagnolet, Les Lilas ;
- l'hôpital de jour (HDJ) la Comète s'est réorganisé ;
- l'unité d'hospitalisation temps plein (UHTP) pour enfant (La Nacelle) a poursuivi son adaptation dans les nouveaux locaux ;
- l'hôpital de jour (HDJ) pour adolescents est ouvert.

Territoire
La pédopsychiatrie périnatale a continué son développement avec notamment une présence forte au sein du réseau NEF (Naître dans l'Est francilien). Une collaboration s'est engagée avec le centre d'art contemporain Tignous et le partenariat avec la ville de Montreuil s'est renforcé.

Développement
Le pôle a participé à trois programmes hospitaliers de recherche clinique (PHRC).

Focus
PÉRINATALITÉ

Dès 2022, l'EPS de Ville-Évrard s'est lancé dans la mise en œuvre de son projet, intitulé « Un passeport pour la vie ». Soutenu par l'ARS au titre de l'appel à projet PEA (psychiatrie de l'enfant de l'adolescent) 2022, ce projet visait à répondre à une offre de soins quasi inexistante, alors-même que le besoin était estimé à 25 % des femmes accouchant dans ces maternités. Les pôles 93I03 et 93I05 ont créé chacun une équipe mobile basée au cœur même des maternités, respectivement de Montreuil et de Montfermeil. Ces deux équipes assurent à la fois des consultations et des visites à domicile.
En 2024, l'activité des équipes a poursuivi sa dynamique haussière, au bénéfice des parents et bébés pris en charge :

- Équipe de psychiatrie périnatale 93I03 (Montreuil) :
  - activité de consultation : avec 415 patients (+12 %), et 3 380 actes (+ 8 %) ;
  - activité de liaison en maternité et visites à domicile : avec 671 patients (iso 2023) et 1 553 actes, l'équipe répond désormais à l'ensemble des besoins ;
  - activité de l'hôpital de jour de Périnatalité (UPP) : avec 47 patients en 2024 (iso 2023), la prise en charge a été intensifiée, avec 441 venues (+ 23 %).
- Équipe de psychiatrie périnatale 93I05 (Montfermeil) : avec 166 patients (+ 31 %), l'activité a également augmenté en actes (1 340 actes, soit + 24 %), et notamment les actes à domicile (546, soit + 9 %). L'activité est essentiellement portée par l'équipe mobile, qui a également mis en place une consultation et une activité de thérapie multifamiliale.

Les équipes, portées par les docteurs Bérengère Beauquier-Maccotta (93I03) et Sarah Halimi (93I05) ont également poursuivi leur ancrage territorial (élargissement du réseau et partenariats) et diversifié leur panel d'offre de soins. Grâce à leur engagement et à leur capacité d'innovation, les équipes de psychiatrie périnatale ont su enrichir leur offre de soins en développant des approches thérapeutiques variées et adaptées aux besoins des mères et de leurs bébés. La mise en place de nouvelles pratiques, allant de la thérapie multifamiliale à la consultation allaitement en passant par les bains thérapeutiques, illustre cette dynamique remarquable, soutenue par une démarche de recherche (PHRC national visant à évaluer l'effet de la guidance interactive sur la sensibilité maternelle après un accouchement traumatique - Dr Beauquier-Maccotta) et d'amélioration continue.
Cet investissement sans relâche témoigne d'une volonté forte : offrir un accompagnement toujours plus humain, efficace et novateur, au service du bien-être maternel et infantile.

PÔLE 93I05

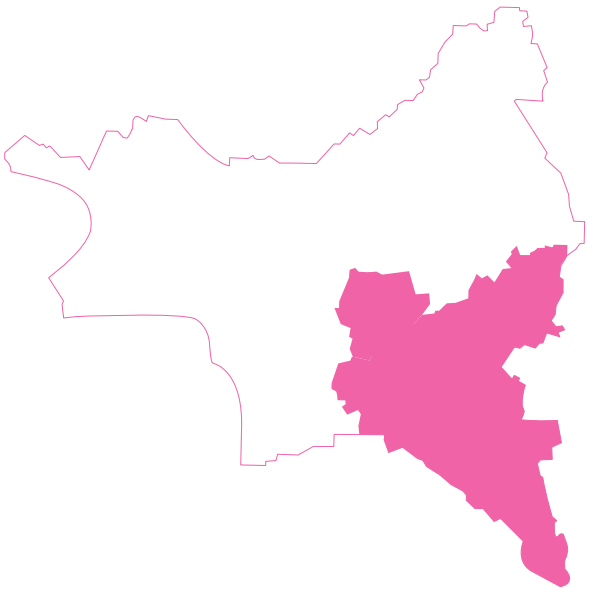

Communes desservies :
• Bondy • Clichy-sous-Bois • Coubron • Gagny • Gournay • Les Pavillons-sous-Bois • Le Raincy • Montfermeil • Neuilly-sur-Marne • Neuilly-Plaisance • Noisy-le-Grand • Rosny-sous-Bois • Villemomble
Population adulte desservie : 105 926
IDH-2 : 0,54

Capacité	Structures principales	Effectifs (en équivalent temps plein)	Activités
Places 38	**7 CMP** **6 CATTP** **1 HDJ**	**Personnel non médical : 161,22** dont personnel soignant : 33,29 **Personnel médical : 18,51**	**File active : 4 150 patients dont 97,90 % de patients exclusivement en ambulatoire** **Nombre de venues : 2 251** **Nombre d'actes : 47 733**

Quelles actions ont été entreprises en 2024 pour le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 93I05 ?

Avenir
Une réflexion a été menée sur la pertinence et l'évaluation des soins, afin d'en réviser le fonctionnement, notamment le parcours de soins des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme et des adolescents en période de crise suicidaire.

Parcours
Une démarche proactive a été adoptée avec la mise en œuvre de l'EMICSS (Équipe mobile d'intervention sur les compétences scolaires et sociales), équipe mobile intervenant à l'école.

Territoire
Une implication a été assurée dans la création des conseils locaux de santé mentale (CLSM) de Neuilly-sur-Marne, de Noisy-le-Grand et de Gagny.

Familles
Un renforcement des thérapies multifamiliales (TMF) a été conduite comme modalités principales d'inclusion collaborative des familles dans les dispositifs de soins, présentes dans de nombreux centres médicaux-psychologiques (CMP) en première ligne.

Développement
Un développement des compétences en recherche-action a été encouragé avec cinq projets financés, orientés vers l'expérience des familles dans les soins.

Focus

ENGAGEMENT FAMILLES ET PROCHES

En plus des nombreuses rencontres organisées entre professionnels du soin et les familles et proches au niveau des secteurs, l'année 2024 a permis d'investir davantage dans l'inclusion des familles, proches et aidants dans le soin et de développer une offre d'accompagnement adaptée.

Les séances de t**hérapie multifamiliale** (TMF), tant en pédopsychiatrie qu'en psychiatrie de l'adulte, se sont multipliées. Des groupes de TMF ont été organisés autour des troubles du spectre autistique (TSA) par le pôle I05 et des premiers épisodes psychotiques par le pôle Pleyel (G01-G02). Ce dernier a également lancé un programme de TMF **d'aide à la parentalité** pour les parents d'enfants présentant des troubles psychiques, ainsi qu'un accès à l'information sur la maladie pour leurs enfants, intitulé « Un moment pour vos enfants », organisé une fois par mois.

Parallèlement, l'hôpital a renforcé l'offre de **psychoéducation** au cours de l'année. Le pôle G16, lauréat de l'appel à projet régional pour le programme d'éducation thérapeutique Profamille, a été renouvelé comme pôle référent pour le département de la Seine-Saint-Denis. De plus, une séance de formation inter-institutionnelle, animée par le CLAP du Vinatier (Centre lyonnais pour les aidants/familles en psychiatrie) et rassemblant des professionnels de l'EPS de Ville-Évrard, du CHI Robert Ballanger et de la clinique de l'Alliance, a permis de diffuser largement le programme de psychoéducation BREF, formant ainsi 34 animateurs supplémentaires. Pour compléter cette offre diversifiée de psychoéducation, le programme Léo est également proposé par la plateforme de réhabilitation psychosociale UNIRRE du G03, ainsi que le programme *I Care You Care* par le pôle G16.

L'année a également vu le démarrage de l'***Open Dialogue*** au sein de l'hôpital, avec l'organisation d'une formation multisectorielle (G01-G02, G10, G11, G14, G16) et des perspectives de nouvelles organisations des soins et de travail clinique avec les familles, proches et réseaux des patients, en cours d'expérimentation au centre d'accueil de crise et en ambulatoire.

PÔLE CRISTALES
Soins somatiques et de spécialités

Effectifs (en équivalent temps plein)

Personnel non médical : 61,77
dont personnel soignant : 19,40
Personnel médical : 24,53

Activités

File active : 4 661 patients
Nombre d'actes : 8 486

Fort de ses évolutions partenariales, de ses potentiels d'innovation et de créativité, les professionnels du pôle Cristales **(coordination pour la recherche et l'information, les soins, les thérapeutiques, les analyses de laboratoire et l'éducation à la santé)** ont marqué cette année 2024 par leur proactivité, leur engagement et leurs montées en compétences, individuelles et collectives, avec notamment :

Territoire
La mise en œuvre réussie du **partenariat officines de ville-hôpital** concernant la prise en charge médicamenteuse des patients précaires. Ce projet a été récompensé en cette fin d'année par l'Académie nationale de pharmacie - premier prix international.

La mise en lumière des personnes suivies par l'équipe **PRACTS** grâce à leurs interventions lors de colloques et surtout au sein des écoles d'ergothérapie en France, promouvant ainsi l'expérience patient et l'ergothérapie sociale.

Parcours
Le premier prix des équipes soignantes en psychiatrie a été décerné à l'équipe de zoothérapie pour le projet de **médiation animale,** conduit depuis de nombreuses années au bénéfice de nos usagers, grâce à nos fidèles animaux.

La mise en place en 2024, pour la première fois en Île-de-France, de la toute première **équipe mobile somatique** vers les unités résidentielles d'accueil TSA (trouble du spectre de l'autisme) avec un partenariat avec l'Élan Retrouvé, sur leur structure localisée à Neuilly-Plaisance, pour une prise en soins dans un parcours patient voulu plus holistique.

L'arrivée également de l'infirmière en pratique avancée **(IPA)** mention maladies chroniques stabilisées au sein du service de médecine polyvalente et spécialités médicales : c'est la première IPA dans cette montée en compétence au sein de notre établissement.

Usagers
L'encouragement de l'ARS a été renouvelé avec le financement du **projet santé sexuelle** portée par l'infirmière du CSSP (comité Sida sexualités prévention) et le recrutement d'une sage-femme.

L'année 2024 a clôturé après 3 années de travail en pluriprofessionnalité, le projet de **lieu de santé sans tabac** destiné à la fois aux patients, aux usagers et aux professionnels de notre établissement.

Focus

SERVICE D'ODONTOLOGIE ET DE SOINS SPÉCIFIQUES

Un cabinet dentaire moderne

Le cabinet dentaire, rattaché au pôle Cristales, est équipé de technologies modernes pour offrir des soins de qualité : fauteuil dentaire, d'une radio rétro-alvéolaire numérique et d'une radio panoramique dentaire 3D. Ces équipements permettent de réaliser des diagnostics précis et de proposer des traitements adaptés.

Une prise en charge diversifiée

L' équipe reçoit des patients de tous les âges, **enfants et adultes.** Elle prend en **charge 10 à 13 patients par jour,** ce qui représente **une moyenne de 50 à 60 patients par semaine.** La file active est variée et comprend :

- **Les patients hospitalisés ou suivis à Ville-Évrard :** le cabinet est intégré au sein de l'établissement, facilitant ainsi l'accès aux soins pour les patients hospitalisés.
- **Les patients en situation de handicap :** grâce à des conventions avec plus de 260 établissements médico-sociaux, le cabinet accueille des patients orientés par ces structures.
- **Les patients du réseau RHAPSOD'IF (réseau handicap prévention et soins odontologiques d'Île-de-France) :** depuis 2014, l'hôpital est partenaire de ce réseau pour la formation, le dépistage et la prise en charge des soins dentaires en Île-de-France.
- **Les patients en situation de précarité :** le cabinet s'inscrit dans le dispositif de la PASS (permanence d'accès aux soins de santé) dentaire.

Prévention et dépistage

Le docteur Terbeche et son équipe de deux aides-soignantes faisant fonction d'assistantes dentaires portent une grande attention à la prévention et au dépistage, avec le déplacement des assistantes dans toutes les unités de Ville-Évrard, que ce soit intra ou extra, grâce à la téléconsultation dentaire. Cette approche permet de sensibiliser les patients et de détecter précocement les problèmes bucco-dentaires.

Des soins adaptés et sécurisés

Les soins dentaires sont réalisés à l'état vigile ou sous sédation consciente avec du MEOPA (mélange équimoléculaire équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote). Cette technique permet d'éviter l'anesthésie générale, offrant ainsi une alternative plus sûre et moins invasive pour les patients.

PÔLE MÉDICO-SOCIAL

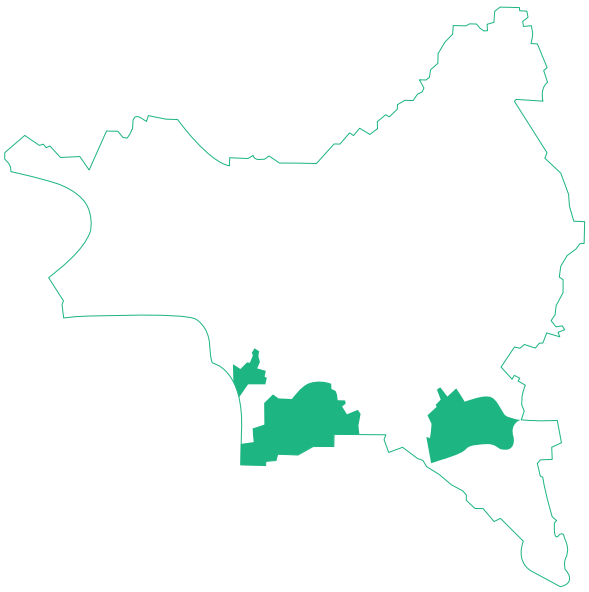

MAS Maison d'Accueil Spécialisée	IME Institut médico éducatif	SESSAD Service d'éducation spéciale et de soins à domicile	UEEA Unité d'enseignement en élémentaire autisme
Places 54	**Places 30**	**Places 32**	**Places 10**
Adultes âgés de 20 ans et plus	**Enfants et adolescents de 6 à 20 ans**	**Enfants et adolescents de 18 mois à 20 ans**	**Enfants de 6 à 11 ans**
Handicap psychique et troubles du spectre de l'autisme (TSA)	**Déficiences intellectuelles avec ou sans troubles associés**	**Troubles du spectre de l'autisme**	**Troubles du spectre de l'autisme**
Neuilly-sur-Marne	**Montreuil**	**Montreuil**	**Les Lilas**

Le pôle médico-social a été créé au 1er janvier 2025 en cohérence avec le projet d'établissement de l'EPSVE et à la suite du rapprochement des unités anciennement d'Archipel et de Ville-Évrard. Cette reprise a été initiée dès février 2024 à la demande de l'Agence régionale d'Île-de-France afin de garantir la pérennité de l'offre d'accompagnement des enfants et des adolescents. Ce projet a abouti en janvier 2025.

Ce nouveau pôle vise à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap (adultes, enfants ou adolescents) en fluidifiant leur parcours et en leur proposant un accompagnement adapté au travers de professionnels aux profils variés (formation, expérience, parcours).

Une activité riche en 2024 pour la MAS « Le Mas de l'Isle ».

Le **taux d'occupation** pour 2024 était de **90 %.**

La structure a proposé pour la troisième année des séjours temporaires afin d'apporter un soutien à la parentalité (via des séjours de répit) et de préparer des admissions définitives.

Depuis octobre 2024, l'établissement a ouvert de nouvelles places d'externat et en dispositif hors les murs portant à **12 places en externat** (accueil de jour) et à **15 places en hors les murs.**

Le nouveau projet d'établissement validé en fin d'année 2024 a mis l'accent sur la mise en place d'actions **de prévention, de dépistage, d'orientation** des personnes accompagnées ainsi que de formation des professionnels.

PROJET DES USAGERS

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet des usagers 2024-2028, plusieurs initiatives prioritaires ont été lancées en 2024.

CRÉATION DE LA MAISON DES USAGERS ET DES ASSOCIATIONS (MDUA)

Ce projet ambitieux vise à créer un **espace dédié à l'information,** au dialogue et à la **participation des usagers,** dans un environnement accueillant et adapté à leurs attentes.

Les premiers mois de l'année ont été consacrés à la définition des grandes lignes de ce projet. Une réflexion approfondie a permis de préciser les finalités, en cohérence avec les besoins identifiés lors de la campagne de recueil des besoins effectuée auprès des usagers (patients, familles, associations, professionnels et partenaires), réalisée par le biais d'un questionnaire.

Les objectifs et le fonctionnement de la MDUA ont été définis :

- **mise en place de permanences :** animées par des associations et des partenaires, elles incluront des activités variées telles que des groupes de parole, des accueils individuels, un point d'accès au droit et divers ateliers ;
- **organisation d'ateliers thématiques :** ces ateliers porteront sur des sujets liés à la prévention et à la santé, favorisant la sensibilisation et l'éducation des usagers ;
- **accès à l'information :** des supports d'information en libre-service seront disponibles pour répondre aux besoins et interrogations des usagers.

Les besoins en travaux ont été identifiés, et les discussions sur les choix d'aménagement se poursuivent. Les travaux, programmés pour le 1er trimestre 2025, devraient permettre une ouverture officielle fin du 1er semestre 2025.

À terme, une déclinaison sur les sites distants est envisagée.

RENFORCEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LES USAGERS

Parallèlement, les outils d'information destinés aux usagers ont été enrichis et développés :

- **Livret d'accueil pour les enfants et adolescents :** le projet a été relancé avec la création d'un groupe de travail. Les besoins des services concernés ont été recueillis et une réflexion sur le contenu est en cours ;
- **Livret d'accueil ambulatoire – adulte :** le livret a atteint sa phase de finalisation. Ce document vise à faciliter l'intégration des patients suivis en ambulatoire en leur fournissant des informations claires et adaptées à leur parcours de soins ;
- **Traduction de documents d'information :** un premier panel de documents d'information a commencé à être traduit en plusieurs langues. L'objectif est de permettre une communication inclusive et un accès équitable aux informations concernant les droits des usagers. Dans un premier temps, la charte du patient déclinée en plusieurs langues a été (re)diffusée.

RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POLICE ET JUSTICE

Des rencontres ont été organisées avec nos partenaires pour échanger, **consolider les collaborations,** favoriser une **meilleure coordination et un traitement efficace** des dossiers :

- mise à jour des **protocoles hôpital police justice :**
  - rencontres avec le **procureur de la République** et ceux en charge de la **DAPTER** (division de l'action publique territorialisée) et de la **DIFAJE** (division de la famille et de la jeunesse) ;
  - rencontres des **commissaires** de police de Saint-Denis, Bondy, Aubervilliers. La démarche se poursuivra en 2025.

- renforcement des liens avec nos partenaires dans le cadre des **soins sans consentement :**
  - rencontres des **juges des libertés et de la détention** (JLD) visant à la mise en œuvre d'une décision de la Cour de cassation, de la Convention PLEX (échanges sécurisés) ;
  - rencontre du cabinet du **préfet** ;
  - rencontre avec la **coordinatrice des avocats** et le responsable de la commission des soins sans consentement auprès du barreau de Seine-Saint-Denis.

- amélioration de la communication avec les **juges des tutelles** dans le cadre des **patients sous protection juridique** via la mise en place du portail e-MJPM, qui permet un suivi en temps réel des mesures assignées par les magistrats.

Ces collaborations renforcées ont permis de répondre aux différents enjeux en période des **Jeux Olympiques.** La direction qualité, risques, juridiques, relations usagers/ cultes, admissions, majeurs protégés (DQRJU) et ses partenaires ont travaillé de concert pour préserver les intérêts des patients.

RENFORCEMENT DES DROITS DES PATIENTS EN MATIÈRE DE SOINS SANS CONSENTEMENT ET ISOLEMENT CONTENTION

Cet enjeu prioritaire pour l'hôpital a été conduit notamment à travers les projets phares suivants :

La coordination de l'**Observatoire consentement et contrainte** (OCC) et du **Laboratoire du consentement** avec :

- la pérennisation de l'OCC et des travaux des trois **commissions d'évaluation des pratiques professionnelles** (EPP). Des réunions semestrielles ont été ouvertes à tous les professionnels. Une réflexion a été menée (et est toujours en cours) afin de donner un nouveau souffle à l'observatoire et de dynamiser la réflexion autour des thématiques liées aux : **soins sans consentement, isolement contention et prévention et gestion de la violence.** Les discussions menées au sein de l'observatoire ont pris en compte les dimensions cliniques, éthiques, pratiques, juridiques et techniques de ces sujets sensibles ;
- la mise en œuvre du **Laboratoire du consentement.** Tous les deux mois, une session en visioconférence, là encore ouverte à tous les professionnels, a été organisée sur le temps du déjeuner pour en favoriser la participation. À tour de rôle, les commissions EPP issues de l'Observatoire proposaient une thématique, permettant un temps d'échange et de débat entre professionnels. Des partenaires extérieurs y ont participé offrant aux agents leur point de vue et leur vision des problématiques liées à la contrainte et aux droits des patients : la coordonnatrice des JLD du Tribunal judiciaire de Bobigny et un avocat du barreau de Seine-Saint-Denis sont notamment intervenus.

Déploiement des **espaces d'apaisement :** un projet répondant à un **appel à manifestation d'intérêt** de l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France afin de promouvoir la réduction des mesures d'isolement contention a été construit et lancé. L'établissement a proposé un projet visant à déployer les espaces d'apaisement au sein des unités d'hospitalisation. Ce projet a été sélectionné par l'ARS.

PROJET DE GOUVERNANCE ET DE MANAGEMENT PARTICIPATIF

Le projet de gouvernance et de management participatif vise à promouvoir la cohérence entre les ambitions stratégiques en matière de prise en charge des patients et d'accompagnement de leurs familles avec les approches managériales et les modalités de gouvernance de l'établissement déclinées en son sein, collectivement comme individuellement. Quelles ont été les avancées en 2024 sur les axes essentiels ?

FONDER LA POLITIQUE MANAGÉRIALE SUR DES VALEURS PROFESSIONNELLES AFFIRMÉES

L'intégration de l'appropriation des valeurs a été notamment effective dans les journées d'accueil des nouveaux arrivants.

PROMOUVOIR UNE GOUVERNANCE RÉSOLUMENT OPÉRATIONNELLE QUI RENFORCE LES COLLECTIFS DE TRAVAIL

L'hôpital est composé d'une pluralité d'acteurs. La diversité de leurs fonctions et de leurs rôles constitue une richesse et une réelle opportunité. Toutefois la complémentarité entre les acteurs, la diversité et la **complexité des organisations, instances, articulations,** est également source de difficultés. Différentes actions ont été mises en place à cet effet :

Sur les **interactions quotidiennes :**

- le livret d'accueil du personnel intégrant les organigrammes administratifs et des pôles, les ressources spécifiques en matière de ressources humaines ;

Sur les instances et les processus **décisionnels** :

- le livret d'accueil du personnel intégrant les attributions des instances ;
- la création, par transformation, d'un poste d'attachée aux affaires générales avec pour mission de coordonner et synchroniser la présentation des dossiers aux instances, en plus du suivi des dossiers du comité de direction et du secrétariat du directoire ;
- la systématisation des lettres de missions pour les nouveaux projets transversaux

En vue de favoriser plus **d'inclusion,** de promouvoir l'**égalité professionnelle** et de **lutter contre les discriminations :**

- des référents handicap ont été nommés ;
- une préventrice des risques psychosociaux a été recrutée à la DRH tout en poursuivant l'action de la commission alerte médiation.

Au sein des **pôles/services** différentes initiatives ont émergé :

- le cadre de référence pôle/service à Ville-Évrard a été précisé dans le projet de gouvernance et management participatif ;
- une reconnaissance et structuration de plusieurs services au sein de pôles existants s'est faite avec la nomination de chefs de services ;
- la première signature des contrats de pôle à Ville-Evrard a été effective en 2024. Elle a ouvert la possibilité de l'intéressement collectif aux résultats ;
- des temps d'échanges réguliers dédiés aux pôles ont été institués (direction générale, directeurs référents)

Des **initiatives institutionnelle**s ont été saluées, en particulier :

- le début de la mise en œuvre des appels à projet ou à manifestation d'intérêt internes ;
- des temps d'échanges réguliers : 4 réunions de gouvernance, 1 journée gouvernance hors les murs, 3 réunions d'encadrement

FÉDÉRER UN COLLECTIF MANAGÉRIAL VALORISANT L'ENGAGEMENT À TOUS LES NIVEAUX

La **formation** a été un vecteur du renforcement des impulsions managériales avec :

- l'élaboration du « parcours cadres », tronc commun de compétences pour tous les professionnels en situation d'encadrement ou d'animation d'équipe ;
- la formalisation de la politique de tutorat.

La **dynamique d'équipe,** premier espace de construction d'un collectif engagé, a pu être développé via :

- le renouvellement pour la troisième année consécutive d'un versement à tous les agents de la prime d'engagement collectif sur la base d'objectifs annuels soumis à l'avis des instances, pour un montant brut total de près de 604 k€ versés au titre de la campagne 2024 ;
- l'introduction de l'intéressement collectif dans les contrats de pôle (en fonction de l'atteinte des objectifs contractualisés, plafonné à 3 000 € ou 10 000,00 € en fonction du nombre de services dans le pôle) ;
- la création d'une nouvelle enveloppe dite de « vie de pôle » pour les pôles regroupant plus d'un service (5 000 € par pôle concerné).

Le développement **d'espaces d'échanges** et des **communautés de pratiques** ont été promus avec :

- la réhabilitation de l'espace André Roumieux pour disposer de nouveaux espaces propices aux échanges ;
- la mise en place d'un collectif des infirmières en pratique avancée (IPA).

Les orientations managériales ont été ancrées dans des **process concrets** et la résolution des **irritants du quotidien :**

- la démarche « irritants du quotidien » a été mise en place. La première campagne a abordé le processus d'accueil des nouveaux arrivants, la gestion du linge, les bons travaux ;
- une charte de bonne pratique sur l'usage des mails a été formalisée.

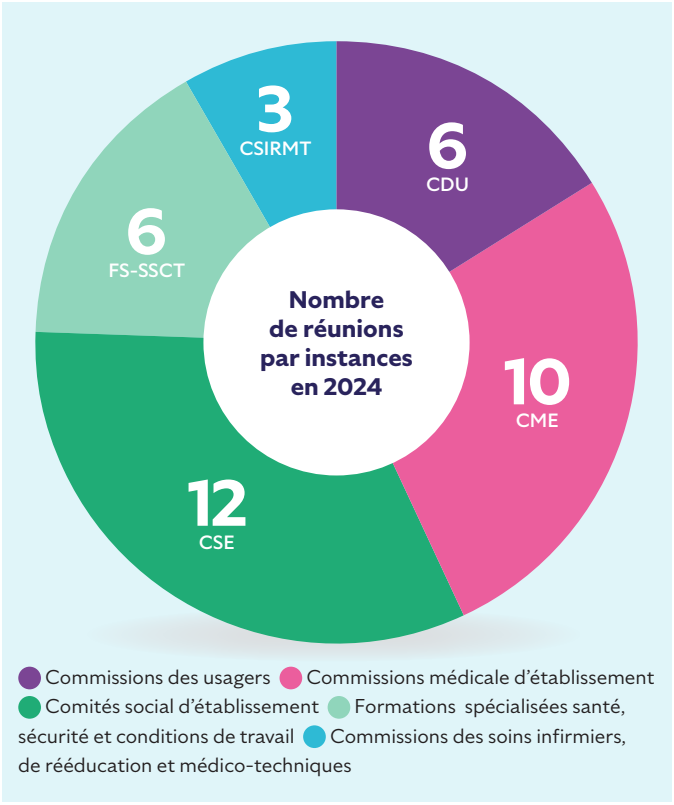

Focus

ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE POSTE ET DÉVELOPPEMENT DU TUTORAT

L'intégration des nouveaux arrivants et l'accompagnement à la prise de poste constituent un axe essentiel du projet de soins. Un parcours de formation dédié existe déjà et sera révisé en 2025 afin de mieux répondre aux attentes des nouveaux diplômés et aux besoins des services de soins.

Au-delà de cet accès à un programme de formation, la mise en place d'un accompagnement renforcé par un système de tutorat est apparue comme une nécessité. Ce dispositif, initié au départ pour les assistants sociaux a été étendu depuis octobre 2024, et concerne les infirmiers diplômés d'État (IDE), les cadres de santé et les cadres supérieurs de santé. Le tutorat est une mission d'accueil, d'intégration et d'accompagnement d'un nouvel arrivant dans notre établissement. C'est en outre une démarche visant à partager et transmettre des savoir-faire, savoir-être et des connaissances.

Afin d'assurer un encadrement de qualité et qui répond aux attentes de chacun, une formation spécifique pour les tuteurs a été mise en place par le service de la formation professionnelle. Elle vise à :

- Permettre aux tuteurs de bien se positionner dans leur rôle ;
- Proposer des situations de travail adaptées au niveau et aux objectifs du tutoré ;
- Transmettre savoir-faire et compétences ;
- Conduire les entretiens clés du tutorat ;
- Évaluer les progrès pour favoriser la montée en compétence.

À ce jour, l'établissement compte une quarantaine de tuteurs engagés dans cette démarche d'accompagnement et de transmission.

PROJET SOCIAL

Pour mémoire, le projet social 2024-2028, construit à partir d'ateliers, de rencontres sur site et de l'exploitation d'un baromètre, s'articule autour de trois axes prioritaires :

- **axe 1 :** mettre en place un management bienveillant pour défendre nos valeurs ;
- **axe 2 :** rendre attractif l'environnement de travail au service du bien-être ;
- **axe 3 :** accompagner tous les agents dans leur parcours/carrière en prenant en compte leurs besoins. Le projet a été publié dans le projet d'établissement début 2024 et, sans attendre, un certain nombre d'actions ont été menées.

AXE 1 • 9 ACTIONS ESSENTIELLES ONT ABOUTI EN 2024

1. La mise en place d'un **tutorat de pair à pair.** Un groupe de travail a été mis en place pour rédiger un appel à candidature vers les métiers en tension : infirmiers, cadres et cadres supérieurs. Préalablement, les assistants sociaux avaient mis en place un tutorat. Ce même groupe a rédigé une charte et proposé une formation pour les tuteurs qui se déroulera deux fois par an. Une quarantaine de tuteurs à ce stade sont opérationnels pour les métiers en tension.
2. Un plan de formation au **management bienveillant** a été mis en place à hauteur de deux sessions par an pour le module obligatoire et un module optionnel est en cours de construction. Toutes les personnes en responsabilité d'encadrement sont concernées, médicales et non médicales. Un budget a été octroyé pour les accompagnements individuels et collectifs par la commission consultative de la formation professionnelle.
3. Une réunion des **nouveaux arrivants** prévue par le projet a lieu trois fois par an et est animée par l'ensemble des directions. Chacune a réuni entre 30 et 40 nouveaux arrivants.
4. Un **livret d'accueil** pour les nouveaux arrivants a été réalisé. Il a déjà été mis à jour et est enrichi deux fois par an.
5. Une **journée d'accueil** des **internes** et des stagiaires associés a réuni environ 50 personnes par semestre. Ces 2 sessions se sont tenues sur deux jours, alternant conférences, visites du site de Neuilly-sur-Marne, adaptation aux outils informatiques (Cortexte). Un livret d'accueil a été remis à chaque session.
6. Des **journées hors les murs** se sont déroulées pour toutes les directions (plus de 20 déplacements pour la DRH et la DAMG), enrichissant le dialogue avec les sites délocalisés.
7. Des **journées de vie en équipe** ont été organisées : trois réunions de gouvernance, trois réunions d'encadrement, un séminaire de gouvernance. Toutes ces réunions ont permis le dialogue entre les différents métiers et un partage des valeurs et des objectifs de l'établissement.

8. Pour développer la **culture projet** dans l'établissement, un chargé de l'innovation et du développement de la culture projet dans l'établissement (CP) a été désigné parallèlement à la mise en place d'une commission de projets dans la nouvelle CME.

9. Enfin, sur le **repérage et la prévention des risques** dans l'établissement, une chargée de prévention des risques professionnels et des risques psychosociaux a été recrutée pour mettre à jour le document unique, mettre en place une sensibilisation et des formations aux risques psychosociaux (RPS) en lien avec le service de santé au travail. Cette même personne a été désignée référente « handicap » de l'établissement et coordonne l'élaboration de la politique du handicap.

AXE 2 • 9 ACTIONS ONT PU SE CONCRÉTISER

1. Le **déploiement des 12 heures,** expérimentées depuis mai 2023, s'est étendu à de nouvelles unités d'hospitalisation temps plein (UHTP). Fin 2024, ce sont les UHTP des pôles adultes 1/2, 3, 4, 5, 9, 10 et 13 et du pôle de pédopsychiatrie I02 qui ont souhaité faire partie du dispositif. S'y sont ajoutées également les unités du centre renforcé d'urgences psychiatriques du G04 et du foyer postcure du G06.

2. Une **expérimentation des 9 heures** au G09 a débuté et le bilan réalisé par la cadre supérieure de pôle a été positif.

3. Le suivi du **télétravail** montre qu'il a progressé dans l'établissement avec, en 2024, 167 professionnels contre 104 déclarés en 2023.

4. **L'environnement et l'embellissement des locaux** ont permis d'aménager de manière atypique et chaleureuse un nouvel espace de rencontre, à savoir l'espace André Roumieux. La mise à disposition d'une salle de relaxation au pavillon Tilleuls est venue compléter les espaces d'apaisement mis en place en 2023 pour les pôles G10, G15 et G13. En 2025, grâce à un budget octroyé par l'ARS à la suite d'un appel à projet 2024, la transformation des chambres de garde est programmée.

5. Des **bornes électriques** pour les voitures du personnel et des visiteurs ont été installées.

6. L'**accueil des ressources humaines** médicales et non médicales (DRH et DAMG) a été réorganisé avec un personnel dédié et qualifié.

7. Une offre améliorée au **self** a été développée (paninis, boissons).

8. Les **« irritants du quotidien »** identifiés par le personnel ont fait l'objet de réunions pluriprofessionnelles afin de dégager des pistes d'amélioration synthétisées dans un premier document diffusé en novembre 2024.

9. L'offre **logement** a continué de se déployer, notamment pour les métiers en tension et les prises de postes dans le nord du département. Une offre supplémentaire de crèche, notamment avec notre partenaire Petits Chaperons Rouges, a permis de passer de 10 à 15 places.

Axe 3 • 4 PROJETS ONT NOTAMMENT PERMIS DE MIEUX ACCOMPAGNER LES AGENTS

1. La lutte contre les **emplois précaires** a continué à être menée : 80 % d'augmentation des passages de CDD en CDI entre 2019 et 2024.

2. La 4e campagne d'**entretiens professionnels** a été un succès avec 1483 entretiens en 2024, permettant de dégager pour chacun et chacune des projets de formation et de carrière.

3. Une aide au départ à la **retraite** a été apportée pour les **médecins** avec la désignation d'une référente retraite et l'organisation d'une conférence retraite avec l'Ircantec.

4. L'accompagnement important des **Padhue** (praticiens à diplôme hors Union européenne) a été réalisé, comprenant un suivi des dossiers administratifs, une aide à la prise des rendez-vous à la préfecture, un suivi du parcours de consolidation.

Plus de 70 % des actions du projet social ont démarré et certaines vont continuer à se mettre en place en 2025. Une enquête à prévoir permettrait d'en faire un premier bilan.

PROJET DE GESTION

Les directions sont les garantes de l'intérêt général en promouvant une gestion active des ressources conforme au cadre réglementaire. La contribution de leurs différentes équipes trouve son sens dans un engagement de service pour prendre soin des patients comme des professionnels. Cette action a reposé en 2024 sur une logique de transformation et de partenariat pour améliorer les interactions avec l'ensemble des services de soins et médico-sociaux, et donc le service rendu aux patients, résidents et usagers au sens large.

UNE GESTION FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SOIN

Équilibre de gestion et conformité de la gestion :

- Certification des comptes : la poursuite de la consolidation et de l'amélioration continue des processus budgétaires et comptables, en lien avec l'ensemble des directions et services concernés, fut réalisée. À ce jour, l'hôpital est certifié sans réserve par le commissaire aux comptes.
- L'atterrissage prévisionnel 2024 a permis d'anticiper une situation contrastée : un déséquilibre structurel a été constaté en 2024, avec un niveau de dépenses supérieur à celui des recettes (hors recettes exceptionnelles).
  La situation s'est finalement équilibrée grâce à deux recettes exceptionnelles de cession et grâce à la mise en œuvre par l'Agence régionale de santé de la stratégie de rattrapage de la dotation populationnelle pour les établissements historiquement sous-dotés, ce qui était le cas de l'EPSVE.

Soutien volontariste au développement des activités thérapeutiques réalisées au sein des services de soins :

- Un montant total délégué de 1 215 000 €, sans financement complémentaire dédié, a été consacré aux activités thérapeutiques, pour un montant dépensé de 1 029 000 € en 2024. Ces dépenses sont le témoignage du dynamisme des équipes au bénéfice des patients et de la grande particularité de l'EPSVE en la matière.
- Le principe d'une délégation totale des enveloppes budgétaires a été appliqué : le corollaire, une confiance accordée aux pôles, avec contrôle a posteriori.
- Un accompagnement des régies de pôle a été mis en place : animation de réunions trimestrielles des régisseurs, programme de formation des régisseurs refondé.

Appui financier à la conduite des projets stratégiques :

- La reprise de la structure associative Archipel a nécessité anticipation et préparation des impacts juridico-financiers, budgétaires et comptables liés à cette reprise.
- Un chiffrage et un accompagnement des projets médicaux ont été apportés dans le cadre de candidatures aux appels à projets nationaux et régionaux.
- Gouvernance : la direction des affaires financières a apporté une large contribution au déploiement et au suivi des contrats de pôle et de la délégation de gestion.

DES PRESTATIONS ACHATS, LOGISTIQUES ET HÔTELIÈRES AU SERVICE DES USAGERS INTERNES COMME EXTERNES

- Une **simplification** de la passation des **commandes** a été engagée au bénéfice des services et des pôles : dématérialisation totale des demandes d'achats en investissement, exploitation et activités thérapeutiques avec la mise en place d'un serveur partagé.
- Les équipes ont activement contribué à l'**ouverture** des nouveaux locaux du **pôle formation** : équipement en mobilier et matériel de l'ensemble des locaux et implication de l'équipe mobile d'intervention logistique (EMIL) pour l'installation de ces mobiliers.
- La poursuite de la politique **écoresponsable** a été conduite et notamment pour l'achat de produits hôteliers plus respectueux de l'environnement, l'acquisition de véhicules hybrides et électriques participant au verdissement du parc automobile, le déploiement de tables de tri des déchets sur l'ensemble des relocalisations de l'établissement, l'augmentation de l'offre bio et labellisée dans les menus et selfs.
- Le savoir-faire du **service restauration** a été reconnu avec l'obtention du marché du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences portant sur la fourniture de repas pour des unités implantées sur la commune de Neuilly-sur-Marne, et avec la poursuite de l'amélioration de la qualité des prestations servies au personnel : élargissement de l'offre de restauration sur les selfs relocalisés (boissons, paninis et hamburgers).

UN DÉVELOPPEMENT ET UNE IMPLÉMENTATION D'UNE SOLUTION INTÉGRÉE DE GESTION DES RESSOURCES HOSPITALIÈRES ET DES DONNÉES DE SANTÉ, AXÉE SUR LA SÉCURISATION ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SOINS

Année de transition, 2024 a permis d'amorcer la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit de la direction des systèmes d'information et du développement du numérique en santé (DSINS) ainsi que les premières actions en ligne avec la stratégie du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) :

- Mise en place d'une **gouvernance** pour piloter la mise en œuvre du SDSI : comité de pilotage, portefeuille de projets et instances de pilotage de celui-ci.
- Refonte de l'**organisation de la DSINS** avec nouvel organigramme, renforcement des effectifs et clarification des rôles, mise en place de process ITIL *(Information Technology Infrastructure Library)*.
- Stabilisation de l'**infrastructure** : migration complète des serveurs de l'établissement d'une infrastructure physique dédiée instable vers une offre cloud souveraine et stabilisée.
- **Cybersécurité :** campagnes de sensibilisation, campagne de tests de phishing, adhésion au programme Care.
- Audits **applicatifs éditeurs :** audit du logiciel Cortexte et mise en place d'un comité de pilotage ayant permis une montée en compétence fonctionnelle et technique du département d'information médicale et de la DSINS. Montée en autonomie de l'équipe interne réduisant la dépendance à l'éditeur.
- Évolutions **applicatives majeures** : poursuite de la mise en place de la dématérialisation du logiciel Cpage (service fait). Évolutions sur les bons IWS (bons travaux), mise en œuvre du process des fiches d'événements indésirables sur la plateforme Ennov.

UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE TRAVAUX ET DE MAINTENANCE AU SERVICE DU FONCTIONNEMENT COURANT COMME DES PROJETS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUES

La contribution à l'amélioration du fonctionnement courant pour la direction du patrimoine et des travaux s'est traduite par :

- L'évolution des **processus internes** sur la gestion des demandes d'intervention, avec mise en service d'un nouvel outil de demandes d'intervention (plateforme IWS), et identification des améliorations requises pour améliorer l'ergonomie de l'interface et faciliter le suivi des demandes.
- L'amélioration des **conditions de travail au quotidien :** travail sur la restauration des chambres de garde ; lancement des travaux d'un espace d'hypnorelaxation à Neuilly-sur-Marne, relocalisation de la salle de sport (équipements de musculation), création d'une zone de stationnement pour véhicules électriques à Neuilly-sur-Marne avec tarif réduit de recharge pour le personnel, aménagements d'espaces pour attacher les vélos.

La gestion des investissements stratégiques du site de Neuilly-sur-Marne s'est matérialisée par :

- **Accueil médico-technique (AMT) :** la construction du bâtiment a débuté ; livraison prévue en septembre 2025.
- **Unité de soins intensifs en psychiatrie (USIP) :** la construction du bâtiment a commencé ainsi que l'étude de faisabilité pour une conversion en unité pour malades difficiles (UMD) ; réception prononcée avec réserves en mars 2025.
- Pôle **formation :** la livraison a été réalisée en deux phases, septembre et décembre 2024.
- Pôle **santé** et **projet GAJA** : l'étude pour la conversion du centre d'accueil et de crise (CAC) en unité grand adolescents jeunes adultes (GAJA) a été réalisée incluant une consultation des entreprises pour contrats de travaux avec un lancement du chantier prévu en avril 2025. De plus, le pavillon Acacias a été rénové afin d'accueillir une unité d'hospitalisation dédiée, dans l'attente de la mise à disposition du pavillon Île-de-France rénové.
- Projet pour les **patients longuement hospitalisés :** une étude de programmation interne en vue de la réhabilitation du pavillon Peupliers a été lancée (rocade actuelle dans le pavillon Orion).

Une valorisation foncière a pu être réalisée avec :

- **La signature** de la **promesse de vente** (vente anticipée) du bail emphytéotique La Coulée Verte (résidence Donzelot) a été réalisée, comprenant une cession à hauteur de 10,6 M€, la reconduction et la création de nouveaux droits de réservation de logements dont la valorisation était de 3,3 M€.

- La **vente de 2 biens libérés** pour un montant total de 1,7 M€ a été conclue.
- Une **étude globale** a été lancée pour le site de Neuilly-sur-Marne intégrant étude historique, étude sanitaire, étude paysagère, diagnostic patrimonial puis étude de valorisation.

L'appui au développement d'une offre de soins efficiente sur le territoire, en particulier pour les relocalisations et l'ambulatoire a été apporté avec :

- L'élaboration d'**un accord cadre à bons de commande de maîtrise d'œuvre** afin d'être agile dans le lancement d'études nécessaires à cet axe.
- L'adaptation du programme **de rénovation** de Romain Rolland (site d'hospitalisation temps plein de Saint-Denis) en fonction de l'organisation des pôles cliniques.
- La finalisation de la **programmation** pour un futur centre renforcé d'urgences psychiatriques **(CRUP)** à Avicenne.
- L'élaboration du **schéma directeur immobilier de l'ambulatoire.**

UNE DYNAMIQUE CULTURELLE ET UNE STRATÉGIE DE MÉCÉNAT AU SERVICE D'UNE INCLUSION ACCRUE DANS LA CITÉ

Les actions suivantes ont été, en particulier, mises en place en 2024 :

- La création du **Fonds de dotation** de l'EPSVE, Ville-Evr'Art.
- Le lancement de l'**étude de faisabilité** en vue de la réhabilitation de la ferme.
- L'**accompagnement et le soutien** à de nombreux projets artistiques et culturels : journées européennes du patrimoine ; partenariat avec l'Orchestre national d'Île-de-France, etc.
- Poursuite des **partenariats avec les écoles d'architecture :** ENSA-Belleville (masters 1 et 2), et avec l'École Boulle.

UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ EN INTERNE COMME EN EXTERNE DE L'EPSVE

Pour ce faire, la direction de la communication et de l'information a eu pour principaux objectifs de :

- Valoriser les missions et les projets de l'EPSVE sur son territoire.
- Faire évoluer l'image de l'EPSVE et des professionnels qui y travaillaient.
- Améliorer le sentiment d'appartenance interne à la communauté hospitalière et pas seulement à une unité ou un secteur.
- Participer à la compréhension de ce qu'est la psychiatrie.

En pratique :
La DCOM a apporté son soutien au déploiement du projet d'établissement et à la mise en place des actions. Notamment, cette direction a participé à la mise en œuvre du projet social et des usagers.

2024 a été l'année du **déploiement de l'identité visuelle :** près de 1 000 modèles inclus dans le kit (papier en-tête, carton de rendez-vous, carte de correspondance… et des modèles génériques tels que le diaporama, la note interne ou le compte rendu) et des centaines d'outils développés (plaquette, flyers, affiches…) avec une appropriation forte en interne et une reconnaissance en externe.

Un travail dense a été mené sur la structuration du **futur intranet.**

La **communication événementielle** a été développée avec notamment la coordination des événements et le lancement de la première fête de l'été dédiée au personnel.

La stratégie **réseaux sociaux** amorcée depuis un an a été renforcée sur LinkedIn notamment avec des contenus (158 en 2024) développés autour de cinq thématiques phares : vie de l'établissement, soins, recherche, culture, formation et recrutement.

SIGLES ET ACRONYMES

AFT : accueil familial thérapeutique

AMI : appel à manifestation d'intérêt

AMT : accueil médico-technique

ARS : agence régionale de Santé

BSR : bureau stratégique de la recherche

CAC : centre d'accueil et de crise

CATTP : centre d'accueil thérapeutique à temps partiel

CCOMS : centre collaborateur de l'OMS

CDU : commission des usagers

CHI : centre hospitalier intercommunal

CI : chambre d'isolement

CLAP : centre lyonnais pour les aidants en psychiatrie

CLE : comité local d'éthique

CLS : contrat local de santé

CLSM : conseil local de santé mentale

CME : commission médicale d'établissement

CMP : centre médico-psychologique

CMS : centre municipal de santé

CoopeReS : coopération de la recherche en santé

CP : culture projet

CPTS : communauté professionnelle territoriales de santé

CR : collège de la recherche

CRUP : centre renforcé d'urgences psychiatriques

CSE : comité social d'établissement

CSIRMT : commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

CSSP : comité SIDA sexualités prévention

CTSM : contrat de territoire de santé mentale

DAF : direction des affaires financières et de la culture

DALH : direction des achats, de la logistique et de l'hôtellerie

DAMG : direction des affaires, médicales, générales et de la recherche

DAPTER : division de l'action publique territorialisée

DASC : direction de l'action sociale et des coopérations

DCOM : direction de la communication et de l'information

DIFAJE : division de la famille et de la jeunesse

DIRNOV : direction de l'appui au projet d'établissement, innovation, transformation et PTSM

DOSPME : direction de l'offre de soins, contrôle de gestion et pilotage médico-économique

DPT : direction du patrimoine, travaux, maintenance et sécurité

DQRJU : Direction qualité, gestion des risques, affaires juridiques et relations avec les usagers

DRH : direction des ressources humaines

DSINS : direction systèmes d'information et développement du numérique en santé

ECT : électroconvulsothérapie

EHPAD : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EMGP : équipe mobile de gérontopsychiatrie

EMHAS : équipe mobile habitat santé

EMHI : équipe mobile habitat inclusif

EMICSS : équipe mobile d'intervention sur les compétences scolaires et sociales

EMIL : équipe mobile d'intervention logistique

EMPP : équipe mobile psychiatrie précarité

EMPSA : équipe mobile psychiatrie du sujet âgé

EPP : évaluation des pratiques professionnelles

EPS : établissement public de santé

EPSVE : établissement public de santé de Ville-Evrard

ESAT : établissement et service d'accompagnement par le travail

FASSM : formation action sociale en santé mentale

FSSSCT : formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

GAJA : grands adolescents jeunes adultes

GEM : groupe d'entraide mutuelle

GHT : groupement hospitalier de territoire

GPNE : Groupement hospitalier de territoire Grand Paris Nord Est

HDJ : hôpital de jour

IDE : infirmier diplômé d'état

IDH-2 : indice de développement humain régionalisé

IFCS : institut de formation des cadres de santé

IFSI : institut de formation en soins infirmiers

IHSEA : institut hospitalier soins études pour adolescents

IME : institut médico-éducatif

IPA : infirmiers en pratique avancée

JLD : juge des libertés et de la détention

MAS : maison d'accueil spécialisé

MDUA : maison des usagers et des associations

MEOPA : mélange équimolaire d'oxyde nitreux et d'oxygène

MERRI : mission d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation

NEF : naître dans l'Est francilien

OCC : observatoire consentement et contrainte

OMS : organisation mondiale de la Santé

PADHUE : praticien à diplôme hors union européenne

PASS : permanence d'accès aux soins de santé

PEA : psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

PEP : premier épisode de psychose

PHRC : programme hospitalier de recherche clinique

PLEX : Plateforme d'échange externe

PLH : patient longuement hospitalisé

PRACTS : prévention et promotion de la santé mentale par des activités collectivisantes sur les territoires

RESAD : réunion d'évaluation des situations d'adultes en difficulté

RH : ressources humaines

RHAPSOD'IF : réseau handicap prévention et soins odontologiques d'Ile-de-France

RPS : réhabilitation psychosociale

SAMU : service d'aide médicale urgente

SAU : service d'accueil des urgences

SDSI : schéma directeur des systèmes d'information

SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile

TDAH : trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

tDCS : traitement par stimulation par courant continu

TMF : thérapie multifamiliale

TMS : transcranial magnetic stimulation

TSA : trouble du spectre autistique

UCA : unité clinique pour adolescents

UCORPS : unité de coordination de réhabilitation psychosociale

UEEA : unité d'enseignement en élémentaire autisme

UHR : ultra haut risque

UHTP : unité d'hospitalisation temps plein

UNIRRE : unité référente de réhabilitation psychosociale

UPP : unité de pédopsychiatrie périnatale

URC : unité de recherche clinique

USIP : unité de soins intensifs en psychiatrie

UTET : unité transversale d'éducation thérapeutique

Rapport annuel 2024

PSYCHIATRIE PUBLIQUE

ENGAGÉ DANS SON TERRITOIRE

PLURALITÉ DES SOINS ET DES PRISES EN CHARGE

RECHERCHE ENSEIGNEMENT FORMATION

Ville-Evrard
Établissement Public de Santé 93

EPS VILLE-ÉVRARD
202 av. Jean Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne

eps-Ville-Évrard.fr